

RÉDACTION

38, Avenue de Pérolles Fribourg (Suisse)
Téléphone 13.09 et 13.10

Ne pas adresser à la Rédaction ce qui concerne le bureau des abonnements ou le bureau des annonces.

Bureau des abonnements de La Liberté
38, Avenue de Pérolles Fribourg

PRIX DES ABONNEMENTS 1
4 mois 3 mois 6 mois 1 an
Suisse Franc. 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger Fr. suis. 4.50 10.— 19.— 38.—
On peut s'abonner dans les bureaux de poste
Compte de chèques postaux 11a 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas

Société Anonyme Suisse de Publicité
Rue de Romont, 2
FRIBOURG
Téléphone 1.35

PRIX DES ANNONCES :
Canton de Fribourg 8 ct. 1/2 | Le millimètre
Suisse 10 » | de hauteur
Etranger 12 » | sur une
Réclame 25 » | colonne

Toute annonce doit porter l'adresse complète de la personne qui l'envoie. Les avis mortuaires doivent aussi être adressés à Publicitas.

Nouvelles du jour

Le conflit de Mandchourie. La France et les Soviets.

Un communiqué officiel japonais a fait savoir hier jeudi que le gouvernement de Tokio n'avait nullement l'intention d'occuper définitivement la Mandchourie, mais qu'il entendait assurer la protection de ses entreprises et sauvegarder ses ressortissants.

La destruction d'une partie de la ligne du sud-mandchou a précipité les événements. Le gouvernement, craignant pour la vie et pour les biens des Japonais de Mandchourie, a jugé qu'il était essentiel d'agir promptement et, en conséquence, il a fait occuper des points importants et désarmer les Chinois.

D'autre part, le ministre de la guerre nippon a démenti le bruit suivant lequel les troupes japonaises auraient occupé Kharbine.

Le gouvernement chinois a, de son côté, annoncé, en réponse au câblogramme de la Société des nations, que ses troupes n'avaient jamais adopté une attitude agressive et n'avaient pas occupé d'autres territoires que ceux qui appartiennent à la Chine. Il a ajouté que le mouvement de troupes en Mandchourie n'avait été effectué qu'afin d'éviter tout conflit avec les Japonais.

Par ailleurs, le gouvernement des Etats-Unis s'est décidé à agir. Le secrétaire d'Etat, M. Stimson, a adressé un double message à la Chine et au Japon, en même temps qu'il en avertissait le Conseil de la Société des nations.

Dans le mémoire adressé au ministre des affaires étrangères japonais, M. Stimson a fait remarquer que le développement des opérations militaires semblait rejeter une sérieuse responsabilité sur le gouvernement de Tokio.

Le gouvernement de Washington affirme que les Etats-Unis ne désirent en aucune façon intervenir dans les affaires japonaises et que la démarche américaine ne doit pas être considérée comme une protestation.

Le document expose le point de vue américain sur les récents événements en Mandchourie à la lumière des rapports reçus jusqu'à présent. M. Stimson a insisté sur le fait que l'état de choses actuel en Mandchourie cause une vive inquiétude aux autres puissances.

Le secrétaire d'Etat a demandé aux deux parties de ne pas profiter de la situation pour favoriser leurs intérêts particuliers et a recommandé un règlement rapide du conflit.

En agissant comme il l'a fait, le gouvernement américain est d'avis qu'il remplit complètement son rôle pacificateur, évitant une collaboration politique avec Genève, qui aurait pu amener des critiques de la part des adversaires de la Société des nations.

Le gouvernement américain serait d'avis de ne pas invoquer le pacte Briand-Kellogg, mais le pacte des neuf puissances de 1922, qui garantissait l'intégrité de la Chine.

On a fait remarquer, d'autre part, que les événements de Chine auront une influence évidente sur la prochaine conférence du désarmement, parce qu'ils renforcent les arguments des nations qui considèrent comme indispensable la garantie préalable de la sécurité.

Le Conseil de la Société des nations a tenu, hier soir, jeudi, une nouvelle séance consacrée au différend sino-japonais.

Le Conseil s'est, dit-on, surtout occupé du texte de la réponse à la communication du secrétaire d'Etat des Etats-Unis.

L'impression, hier soir, était que la situation s'était un peu améliorée, du fait des pourparlers entre Washington, Tokio, Nankin et Genève.

Les événements financiers britanniques et le conflit sino-japonais ont rejeté au second plan de l'actualité les négociations politico-commerciales qui étaient en cours, à Paris, entre la France et les Soviets.

A vrai dire, ces négociations, à la veille des surprises de Londres et de Moulken, entraînaient quelque peu en longueur. On ne

parle pas encore d'échec, parce que les Soviets continuent à avoir un intérêt indéniable à un accord avec la France ; mais les protagonistes de l'entente avec la Russie, en France, paraissent avoir perdu beaucoup de leur enthousiasme. Le *Daily Telegraph* a écrit : « On croit maintenant que les quelques Français qui pensaient à la possibilité de discuter avec Moscou ont été désillusionnés par l'attitude équivoque du gouvernement russe. »

Souhaitons, pour ces Français et pour leur pays, que cette désillusion soit totale et définitive ; et revenons-en à cet article de la *Revue des Deux Mondes* dont nous parlions l'autre jour.

A propos des négociations en question, on a fait grand état de ce que la France vendait à la Russie.

Or, il s'agit de peu de chose : en 1929, la France a importé pour 800 millions de francs français de produits russes ; elle exportait en Russie pour 250 millions de marchandises. Au cours des quatre premiers mois de 1931, les chiffres sont, respectivement, de 153 millions et 20 millions. Certes, alors, la situation était particulièrement défavorable : à la suite des mesures de défense qu'avait prises, contre le dumping russe, le gouvernement français, les Soviets avaient réduit leurs commandes. Durant les quatre premiers mois de 1930, celles-ci avaient atteint 80 millions de francs.

C'est pour rattraper les quelque 60 millions de différence qu'on a entamé, à Paris, avec les Soviets, les négociations en question.

Ces 60 millions de francs français peuvent devenir demain 80 ou 100 millions. Il reste que c'est peu et que le jeu dangereux auquel on se livre n'en vaut, certes, pas la chandelle.

La raison de l'insistance soviétique, tout au moins, est claire. Le gouvernement russe a besoin de crédits. Le plan quinquennal est en souffrance faute, pour une part, d'argent. Mais ce plan est une machine de guerre dirigée contre le reste du monde.

Il l'est indirectement, parce qu'il s'agit de ruiner les industries des autres pays, de provoquer et d'aggraver le chômage, le mécontentement et de provoquer toutes les conditions qui permettent à la propagande révolutionnaire de travailler à plein rendement.

D'autre part, le plan quinquennal est directement une machine de guerre : il s'agit de constituer de fortes industries de guerre. On y travaille avec acharnement. La Russie communiste se transforme en citadelle de la révolution universelle.

Le plan quinquennal représente certainement un très grand effort d'imagination, de méthode et d'ingéniosité. Il a inspiré à une partie du peuple russe une grande confiance et un non moins grand dévouement.

La volonté des chefs et l'élan de leurs subordonnés ont pu masquer un temps les échecs. Les déboires viennent pour une part du manque d'argent, auquel on remédie par le dumping et par les demandes de crédits dont nous parlions tout à l'heure.

Mais les déboires tiennent aussi au gaspillage de forces et de ressources qui marque l'exécution du plan. Telle usine, qui est occupée par 900 machines américaines et qui aurait dû produire 4000 tracteurs par mois, n'en a produit que 400, dont la marche était loin d'être parfaite.

Mais, tant que l'argent ne fera pas totalement défaut, tant que des prêteurs acceptent d'être payés à un terme si long qu'on n'en voit pas le bout, les machines et les ingénieurs ne manqueront pas. Puis, un jour, les imprudents qui s'exaltent sur quelques commandes offertes comme appât réclameront une protection contre le dumping russe, revu et augmenté, qui écrasera les industries étrangères, alors que le marché russe n'aura plus besoin de rien. Les victimes pourront relire, devant leurs machines arrêtées, cette phrase tirée d'une étude sur le plan quinquennal : « Que

ceux qui, en France et ailleurs, attirés par le lucre, prêtent si complaisamment leur aide à l'exécution du plan quinquennal, ne viennent pas, un jour, plaider l'imprévision et dire : nous n'avions pas voulu cela. »

La délégation française à la XII^{me} assemblée de la Société des nations

Genève, 24 septembre.
La XII^{me} Assemblée de la Société des nations touche à son terme. On escompte, à brève échéance, la fin de la session, si toutefois le débat ne rebondit pas, en séance plénière, en raison des graves événements du jour, à l'occasion de l'examen et du vote des nombreuses résolutions adoptées par les commissions.

On ne pourra apprécier les résultats obtenus qu'après l'acceptation définitive de ces résolutions par l'Assemblée. On a pourtant l'impression qu'elles ne seront pas, cette année, très substantielles, car on estime, en général, que la Société des nations a quelque peu, en septembre, marqué le pas sur place. La réunion prochaine de la conférence du désarmement préoccupe tous les esprits. Il semble qu'on veuille attendre comment tournera cette conférence pour se remettre à l'œuvre avec plus de vigueur. Pour le moment, on est encore aux préparatifs matériels, notamment à la construction d'une vaste salle qui pourra accueillir les représentants des gouvernements et leurs experts et qui prolongera, sur le quai Wilson, celle où s'assemble ordinairement le conseil.

En ce qui concerne la délégation française, on peut affirmer que ses membres ont joué un rôle vraiment important dans les débats des commissions. Même si l'on n'a pas admis tous leurs points de vue, on a du moins rendu justice à leur compétence technique, à la clarté de leurs exposés et à leur courtoisie.

Il est certain aussi qu'ils ont cherché à faire une besogne constructive. C'est ainsi que M. Briand, avant de repartir pour Paris, a fait, devant la première commission, plusieurs déclarations qui ont été très remarquées. Il a contribué par ses discours à fortifier l'idée de l'Union européenne, dont on sait qu'il reste le défenseur persévérant et, malgré tout, confiant. C'est en grande partie grâce à lui que la commission d'études de l'Union européenne est devenue, comme il l'avait proposé, un organe permanent de la Société des nations. C'est donc désormais dans le cadre de la Société et en accord avec elle qu'elle sera appelée à agir, tout en poursuivant ses buts propres.

Le ministre du commerce et de l'industrie, M. Louis Rollin, député de la Seine, a siégé à la deuxième commission, dont il fut élu rapporteur. Il y avait pour collègue le nouveau sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil et à l'économie nationale, M. Claude Gignoux, député de la Loire. Ils ont défendu tous deux les mêmes thèses de collaboration des Etats, dans le domaine économique. M. Louis Rollin, pour sa part, a déposé trois projets de résolution qui avaient trait aux ententes internationales industrielles, à l'unification des nomenclatures douanières et à l'étude de mise à exécution de grands travaux publics européens. L'effort qu'il a ainsi préconisé est apparu à beaucoup de délégués d'une réalisation difficile. Ils n'en ont pas moins apprécié l'opportunité dans la période de désarroi économique que le monde traverse présentement. M. Rollin, particulièrement applaudi sur ce point, s'est montré partisan convaincu d'une coopération franco-allemande.

Il a été fort bien secondé par M. Gignoux, dont la parole claire a été fort appréciée et qui a déployé beaucoup d'ingénieuse souplesse d'esprit, dans la discussion méthodique des problèmes de la vie industrielle internationale.

Nous nous en voudrions de ne point relever aussi les utiles interventions de M. Paul Cassin, qui n'est pas un homme politique, mais qui est professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris et président honoraire de l'Union nationale des mutilés et anciens combattants. La science juridique de M. Cassin, à la première commission, lui a permis d'insister auprès de celle-ci pour qu'on arrive, sans ajournements indéfinis, à établir la concordance si souvent réclamée entre le pacte de Versailles et le pacte de Paris. Il a fort bien montré que les difficultés ou les obscurités subsistantes n'ont rien d'insurmontable et a suggéré qu'on cherchât à les résoudre en conjuguant les efforts déjà entrepris avec ceux que devra faire, en son domaine propre, la conférence du désarmement. Sa thèse, si elle est adoptée, assurerait, par des mesures d'assistance mutuelle qui seraient inscrites parmi les conditions pratiques de la réduction des armements, la sécurité qui, selon la formule française, est à la base de tout l'édifice de l'organisation juridique de la paix. M. René Massigli, qui est le chef des services français de la Société des nations et l'un des

fonctionnaires les plus en vue du Quai d'Orsay, a surtout participé aux travaux de la troisième commission, où on poursuit toujours l'étude, singulièrement lente, des moyens de prévenir la guerre. Sa tâche n'était pas des plus aisées, mais M. Massigli, qui a déjà représenté la France à la commission préparatoire de la conférence du désarmement, a désormais acquis une compétence solide, qu'il sait mettre au service de son bon sens et de son esprit conciliateur. On sait le rôle de premier plan qu'il a joué dans la discussion du projet scandinave de trêve des armements, qui, pour séduisant qu'il fût, n'en paraissait pas moins inopportun, pour ne pas dire dangereux, à nombre de délégations.

Lorsqu'il fut question, à la troisième commission, d'appeler à prendre part aux débats des représentants des Etats non-membres de la Société des nations, les Etats-Unis, la Russie et la Turquie, M. Massigli a fait remarquer que, sans être adversaire de principe de cette convocation, il devait au moins poser la question préalable qui était de savoir si la troisième commission était compétente pour prendre seule et sans mandat de l'Assemblée pareille initiative.

Les habitués des conférences du travail connaissent tous M. Jules Gautier, président de section honoraire du Conseil d'Etat. Il a siégé à la cinquième commission, chargé de l'étude des questions sociales et humanitaires et dont le programme est particulièrement vaste. M. Gautier, qui ne se paye pas de mots et jouit d'une grande autorité personnelle, a fait, à cette commission, une œuvre des plus utiles.

En somme, sous la conduite de M. Pierre-Etienne Flandin, ministre des finances, qui, après le départ de M. Briand, a pris la tête de la délégation française, mais que les événements d'Angleterre ont obligé de regagner Paris, cette délégation a beaucoup et intelligemment travaillé dans les commissions. M. Pierre Laval a bien su la composer, en y nommant des hommes expérimentés, connaissant bien les problèmes qu'ils avaient à traiter et collaborateurs loyaux de l'œuvre commune. E. B.

LA MORT DE M. ARSÈNE NIQUILLE



M. Arsène Niquille.

directeur général des Chemins de fer fédéraux, qui vient de mourir à l'âge de 65 ans, et dont l'enterrement aura lieu cet après-midi vendredi, dans son village natal de Charney.

Au Grand Conseil de Bâle

Le Grand Conseil de Bâle a entendu hier, jeudi, deux interpellations, socialiste et bourgeoise, sur la livraison du coke de gaz à la société de consommation à condition qu'elle le vende à ses membres aux mêmes conditions que le commerce privé.

Les communistes ont présenté deux interpellations, l'une sur l'accident de Pratteln, qu'ils prétendent dû aux mesures de rationalisation et d'économie des Chemins de fer fédéraux, l'autre sur l'accroissement du chômage et les mesures pour venir en aide aux sans travail.

Le Grand Conseil a discuté une proposition du gouvernement qui tend à faire un emprunt de 50 millions. Une proposition de réduire cet emprunt à 35 millions a été repoussée.

Au Conseil national

Séance du 24 septembre

La protection des locataires

Le Conseil national a continué la discussion du projet de loi sur la protection des locataires. La commission a proposé de biffer les dispositions donnant le droit aux cantons de démolir des maison d'habitation et de transformer des locaux habitables.

M. Huggler (Berne), socialiste, a proposé de reprendre cet article, originairement proposé par le Conseil fédéral.

M. Tschumi (Berne), paysan, a déclaré que la loi était inacceptable pour son groupe, si elle admettait de pareilles atteintes au principe de la propriété. M. Seiler (Bâle-Campagne), radical, a combattu également cet article qui ne peut que contribuer à entraver la construction.

M. Heberlin, chef de la justice, a déclaré que le Conseil fédéral renonçait à cet article pour faciliter l'adoption du projet. Il a estimé que, en cas de nécessité, les gouvernements cantonaux sauraient prévenir d'eux-mêmes des abus.

M. Pflughard (Zurich), radical, a insisté de son côté sur la nécessité de favoriser la construction. L'article en discussion irait à fins contraires.

M. Farbstein (Zurich), socialiste, a demandé le maintien de l'article, qui a été biffé par 62 voix contre 47.

La commission a proposé de biffer un autre article adopté par le Conseil des Etats et aux termes duquel, en temps de pénurie extraordinaire de logements, le Conseil fédéral peut autoriser les cantons à interdire la prise de logements à des personnes domiciliées depuis moins d'un an dans la localité, ou qui ne peuvent prouver la nécessité d'y habiter.

Cet article a été biffé sans opposition. L'article 2 du nouveau projet autorise les cantons à édicter des dispositions relatives au calcul des loyers.

La minorité de la commission, représentée par M. Nobs (Zurich), socialiste, a proposé deux amendements : l'un stipule qu'il y a pénurie extraordinaire de logements dans une région lorsque, pendant une année, la proportion des logements vacants n'a pas dépassé 1 % ; l'autre prévoit que, dans les cantons qui font usage du pouvoir d'édicter des dispositions sur le calcul des loyers, toute augmentation de loyer doit être notifiée à l'office compétent.

Seules ces mesures peuvent donner des garanties efficaces aux locataires.

M. Huggler (Berne), socialiste, a appuyé ces amendements qui ont été combattus par M. Pflughard (Zurich), radical, qui a déclaré que, pour favoriser la construction, il faut créer une atmosphère de confiance que les mesures proposées ne contribuent pas à établir.

M. Farbstein (Zurich), socialiste, et M. Nobs (Zurich), socialiste, ont soutenu les amendements de la minorité.

M. Seiler (Bâle-Campagne), radical, a estimé que, si le ou pour cent proposé par la minorité est maintenu, la protection des locataires serait établie à l'état permanent dans certaines villes.

Les rapporteurs, MM. Weisflog et Lachenal, ont combattu les amendements. Il ne faut pas inscrire un pourcentage dans la loi, mais laisser aux autorités le soin d'apprécier selon les circonstances s'il y a pénurie ou non.

Les amendements ont été repoussés. Les autres articles n'ont donné lieu à aucune discussion.

Les interpellations sur les banques

Le président a émis le vœu que la discussion des interpellations bancaires se maintienne au niveau élevé nécessaire pour calmer l'opinion publique.

M. Seiler (Bâle-Campagne), radical, a développé les deux premiers points de son postulat. Il a invité le Conseil fédéral à prendre des mesures législatives pour protéger les dépôts d'épargne et pour assurer la publicité des fonds qui acceptent des dépôts et d'autres banques étrangères.

La moitié des cantons seulement ont fait usage de leur droit de légiférer sur la protection de l'épargne. Le canton de Genève n'a pas fait usage de cette faculté, qui devrait être transformée en obligation par une loi fédérale ou par une loi obligeant les cantons à prendre des mesures de sécurité. Plusieurs instituts financiers se sont obligés à faire exercer un contrôle volontaire. C'est dans le sens d'un contrôle indépendant et non dans celui d'un contrôle d'Etat qu'il faut chercher une solution.

En ce qui concerne la publicité périodique des bilans des banques, l'orateur a estimé que cette mesure contribuerait à rétablir la confiance publique. Nos banques ont rendu à l'économie publique d'incontestables services. La solidité des opérations bancaires se manifeste par la liquidité de leurs capitaux et par le chiffre des réserves. Il faudrait élargir les prescriptions du code des obligations sur la publicité des opérations commerciales. Il faudra examiner si ces publications devront être contrôlées par l'Etat, ce qui ne serait pas recommandable. Il faudrait pour cela créer une ins-

La rentrée du Reichstag allemand

Berlin, 24 septembre.
Le chancelier a reçu le président Loebe, avec qui il s'est entretenu de la prochaine session du Reichstag. La rentrée est toujours fixée au 13 octobre; on ne prévoit, pour la première session d'hiver, qu'une durée d'une quinzaine de jours. Le chancelier fera sur sa politique une déclaration qui donnera lieu à un débat général.

Les décrets-lois seront portés à la connaissance du Reichstag qui a le droit d'en demander le retrait.

Le Reichstag s'ajournera sans doute jusqu'après Noël.

Les commissions continueront à siéger. Cependant, il n'est pas probable que la commission du budget puisse s'occuper du budget de 1932 avant la fin de cette année.

M. Brüning a reçu également M. Dingeldey, chef du parti populiste, et M. Gereke, chef du parti agrarien.

Berlin, 24 septembre.
L'entretien qu'a eu le chancelier avec M. Dingeldey a été fort remarqué.

On croit que M. Dingeldey s'est renseigné sur l'opinion personnelle du chancelier touchant la situation politique, en prévision de la séance que la fraction populiste du Reichstag va tenir à Hambourg; mais on est d'avis que le groupe populiste ne prendra pas encore de décision concernant la position de M. Curtius, d'autant moins que l'opinion actuellement prédominante dans les milieux populistes est qu'il faut entendre le ministre des affaires étrangères avant de prendre position.

Les affaires d'Espagne

Les autonomistes navarrais et basques

Saint-Sébastien, 24 septembre.
Les maires basques et navarrais qui sont venus à Madrid remettre au gouvernement le texte du statut d'Estella sont rentrés dans leurs municipalités respectives où ils ont été accueillis avec enthousiasme.

Par contre, la municipalité de Saint-Sébastien s'est réunie en séance extraordinaire et a décidé à une forte majorité de protester contre le statut d'Estella. Le conseil municipal a déclaré que seul était valable le projet de statut préparé par la commission des députations qui fut remis en son temps au président du conseil.

BAISSE DES VALEURS A LA BOURSE DE NEW-YORK

New-York, 25 septembre.
L'incertitude a prévalu hier jeudi sur le marché des valeurs et a annulé la plupart des gains réalisés la veille. Les valeurs de tête, comme la Steel, subissent des baisses de 5 à 10 points. Les valeurs ferroviaires ont perdu également de 10 à 15 points. La livre sterling a flechi de manière irrégulière et est tombée à 3,84 au début de l'ouverture. Les monnaies scandinaves ont également fait preuve de faiblesse, ce qu'on considère comme le signe de doute sur le maintien de leur base or.

Saisie d'un journal catholique en Italie

Rome, 24 septembre.
Les journaux de Rome annoncent que le préfet de Bologne a fait saisir le journal catholique *l'Avvenire d'Italia*, pour un article intitulé : « Le 20 septembre, ce qu'il fut, ce qu'il n'est plus ». L'arrêt du préfet considère que cet article, « laissant percer des regrets pour la destruction du pouvoir temporel du Pape, parle du 20 septembre comme d'une journée morte et enseveli, et donne aux lecteurs l'impression que, à la suite du pacte du Latran, on est simplement revenu au temps passé et que le fait historique de l'unité de la patrie, couronné par la « Brèche », de Porta Pia, le 20 septembre 1870, doit, de toute façon, être considéré comme étant amoindri ».

Le préfet conclut en déclarant que les Italiens n'ignorent point que rien n'est effacé ou changé de ce qui contribua à l'unité nationale.

Pour les prochaines élections anglaises

Londres, 25 septembre.
L'exécutif national de l'Union des cheminots réuni, hier jeudi, à Londres, a décidé de verser 2000 livres au parti travailliste national à titre de contribution pour la caisse des élections générales.

M. Laval ira-t-il aux Etats-Unis?

Washington, 25 septembre.
L'invitation officielle du gouvernement américain à M. Laval sera remise aujourd'hui à l'ambassadeur de France à Washington. M. Stimson a déclaré que le nombre des questions qui seraient discutées sera illimité. Le problème du désarmement, la question des dettes internationales et celle de l'orientation d'attention des hommes d'Etat français et américains.

Mouvements ouvriers en Belgique

Bruxelles, 25 septembre.
Le comité de la centrale des métallurgistes de Belgique a décidé de convoquer un congrès extraordinaire qui aura à se prononcer sur l'organisation d'un référendum relatif à la grève générale dans la sidérurgie en réponse à la proposition des patrons de diminuer les salaires.

ÉTRANGER

La mesure financière anglaise

L'attitude de l'Italie

Rome, 25 septembre.

Un communiqué officiel confirme les instructions données par le gouvernement italien à ses représentants à l'étranger sur l'attitude de l'Italie en face de la crise financière anglaise. Ces instructions ont été fixées d'accord avec le gouverneur de la Banca d'Italia. Les représentants diplomatiques sont chargés de faire savoir aux gouvernements auprès desquels ils sont accrédités que le gouvernement italien et la Banca d'Italia n'ont pas l'intention de changer le cours de la lire fixé par la loi du 21 décembre 1927. Dans ce décret, il n'est absolument pas question de la livre.

Dans l'attente

Londres, 25 septembre.

L'attente de la Cité s'est concentrée, hier matin jeudi, sur les cours des changes. La baisse de la livre continue et les cotations changent rapidement. La note dominante continue d'être l'expectative. On ne commencera à voir clair dans la situation financière que quand la situation politique se sera éclaircie. Les taux de stabilisation dépendront pour une part de l'équilibre réel budgétaire, de la balance commerciale et de la façon dont seront institués ou non des tarifs protectionnistes.

Londres, 25 septembre.

Trois experts en matière de problème monétaire se sont réunis à Londres pour étudier la question de l'argent. Ces experts font partie du comité privé nommé par le conseil de la Chambre internationale de commerce et sont chargés d'élaborer un projet en vue de la convocation d'une conférence mondiale de finance.

Reprise dans le coton

Londres, 25 septembre.

Les événements financiers ont fait naître un optimisme dans les villes industrielles du Lancashire. L'industrie du coton semble avoir subi une nouvelle impulsion. De nombreuses affaires ont été conclues à Liverpool et à Manchester. Les filatures reçoivent de nombreuses commandes.

L'aide étrangère

Londres, 25 septembre.

Répondant à un député à la Chambre des communes, M. Snowden, chancelier de l'Echiquier, a dit que les circonstances ne sont pas telles que le gouvernement anglais doive obtenir de nouveaux crédits en France. Interrogé sur le point de savoir si, à l'avenir, des dispositions seront prises pour que les crédits soient accordés en sterling, M. Snowden a déclaré qu'il ne pouvait pas se prononcer à ce sujet.

La situation aux Indes

Bombay, 24 septembre.

Le président du congrès, M. Patel, publie une réplique à la réponse faite par le gouvernement au réquisitoire de Gandhi. Ce document charge le gouvernement de nouvelles infractions au pacte de Delhi. 60 pages sont déjà publiées. Le public en attend encore davantage, la semaine prochaine.

Calcutta, 24 septembre.

On a enregistré à Calcutta une augmentation du prix des objets de première nécessité. L'effervescence du public contre le gouvernement trouve un nouvel aliment dans le refus du vice-roi de soumettre la politique monétaire à l'Assemblée législative et dans les nouvelles concernant l'attitude de Gandhi à Londres.

Le chef de la jeunesse indienne, Jawaharlal Nehru, dans les articles qu'il donne aux journaux gandhistes, met comme condition indispensable à l'acceptation de la nouvelle constitution, l'évacuation complète de l'Inde par les troupes britanniques.

Bombay, 25 septembre.

Le *Bombay Daily Mail* publie un télégramme de son envoyé spécial à Simla annonçant que le ministre des finances, M. Schuster, a décidé de donner sa démission en raison de son désaccord avec M. Hoare, secrétaire d'Etat, au sujet de l'utilisation des 30 millions d'or de l'Inde pour faire face aux obligations financières extérieures de la Grande-Bretagne. Cette nouvelle ne fait que renforcer la crainte que l'Inde ne soit entraînée dans les remous de la crise anglaise.

Simla, 25 septembre.

Les chefs du parti indépendant ont décidé de soumettre à l'Assemblée législative une résolution demandant instamment au gouvernement de ne pas toucher aux réserves d'or de l'Inde en dépôt à Londres.

Simla, 25 septembre.

Hier jeudi, au cours de l'assemblée législative, sir Georges Schuster, ministre des finances, a annoncé que l'ordonnance interdisant la vente des sterling et de l'or contre des roupies avait cessé d'être en vigueur. Il a ajouté que la situation bancaire était parfaitement saine et que toutes les banques rouvriront à nouveau aujourd'hui vendredi.

Le ministre des finances a annoncé que, étant donnée la diminution des revenus, il ne conviendrait pas d'attendre le prochain budget pour rétablir l'équilibre budgétaire et qu'il était nécessaire de soumettre à l'assemblée un programme d'économies. Mais, jusqu'à ce que les mesures prises deviennent effectives, il est nécessaire d'en prendre d'autres pour rétablir immédiatement l'équilibre budgétaire. Les mesures immédiates que le gouvernement se propose de prendre seront soumises à l'assemblée lundi.

L'Œuvre des Missions intérieures

Le rapport des Missions intérieures vient de sortir de presse, et nous apporte des nouvelles tantôt joyeuses, tantôt affligeantes, de nos frères disséminés dans les contrées non catholiques de la Suisse.

Comme toujours, le zélé gérant, Mgr Hausheer, a su donner à son travail un vif intérêt, bien propre à faire ressortir les immenses bienfaits de l'œuvre, ses besoins croissants, et à stimuler la générosité des catholiques suisses en sa faveur.

Le rapport débute par des chiffres qui parlent. Ce sont ceux du dernier recensement fédéral, constatant que, depuis 1920, le nombre des catholiques suisses a augmenté de 83,700, chiffre suffisant pour former 84 nouvelles paroisses de mille âmes chacune, dont les deux tiers dans la Diaspora, où l'accroissement des catholiques est de 53,500. Les protestants, dans l'ensemble de la Suisse, ont progressé presque dans la même proportion. Mais combien le nombre des nouvelles stations catholiques est loin de répondre à ces chiffres!

Pour ne citer que deux cantons, dans celui de Zurich, le nombre des catholiques s'est accru de 29,267, et a porté à 142,146 la population catholique du canton, qui est égale à celle du Tessin, dépasse celle du Valais et de Fribourg, et, dans un prochain recensement, dépassera peut-être celle de Lucerne et de Saint-Gall, faisant de Zurich, berceau de la grande brisure du XVI^{ème} siècle, le premier canton de la Suisse par le nombre des catholiques. La porte de sortie de la foi apostolique deviendra la porte de rentrée.

Dans le canton de Vaud, l'accroissement des catholiques a été de 8,464, et a porté leur total à 55,599, ce qui exigerait la fondation de huit ou neuf nouvelles paroisses de mille âmes. Ici encore la situation est bien loin de répondre aux besoins, et, au lieu de chanter victoire, nous devons déplorer notre insuffisance.

Le rapport, en effet, donne aussi des chiffres qui affligent. C'est le nombre effrayant des unions mixtes ou civiles, qui ravissent chaque année à l'Eglise des milliers d'enfants et entraînent des apostasies dix fois plus nombreuses, peut-être, que les conversions signalées ici ou là.

Si, du moins, tous les époux catholiques respectaient leur vocation, l'excédent des naissances serait, pour l'Eglise, une compensation aux déflections.

Citons encore des chiffres : à Aarau, 10 mariages catholiques, 20 mariages mixtes et 45 unions de catholiques sans la bénédiction de l'Eglise. On trouve la même proportion à Bâle, et sans doute aussi, dans les autres grandes villes de Zurich, Berne, Lausanne et Genève, où la visite individuelle est impossible. Même à la campagne, il existe des communes qui comptent 500, 1000 catholiques ou davantage, et n'ont ni église, ni prêtre. Dans la seule paroisse du Sacré-Cœur, à Zurich, sur 15,000 âmes, on compte plus de 5000 indifférents. Et, ce qui est le plus affligeant, c'est que ceux-ci se recrutent principalement parmi les immigrés des cantons ou pays catholiques.

Le rapport donne néanmoins des chiffres qui consolent. Ce sont les nouvelles stations fondées, ou les églises reconstruites ou agrandies dans les cantons des Grisons, de Zurich, de Bâle, d'Argovie, etc. Dans celui de Berne, Tavannes et Bienne sont pourvus de belles églises; Berne bâtit son sanctuaire à Notre-Dame; Meiringen, Zweisimmen et Gstaad ont leurs charmantes chapelles, et Langnau aura bientôt la sienne.

Dans le canton de Vaud, Roche, Lutry, Bière et La Sarraz ont leurs élégants sanctuaires, et Payerne, sa belle église.

Dans celui de Neuchâtel, Travers a été érigé en paroisse autonome, et, à Genève, trois nouvelles paroisses ont été fondées.

Pour l'ensemble, 400,000 de nos frères sont dispersés dans les contrées non catholiques, formant 157 paroisses, comptant en moyenne plus de 2500 âmes chacune.

Enfin, des chiffres de bénédiction font ressortir la générosité des fidèles envers l'œuvre, générosité d'ailleurs très variable suivant les cantons. Si, dans le tableau des recettes ordinaires, les onze premiers rangs sont occupés par des cantons allemands, soyons heureux cependant de constater, dans le dernier exercice, un léger progrès dans les quatre cantons de notre diocèse, et une avance très sensible en Valais. C'est un encouragement à progresser encore et à nous mettre au niveau de la Suisse primitive, aussi accueillable que nous par l'avalanche des chèques et des quêtes sans cesse multipliées, malgré la crise économique.

Malgré la crise, les recettes ordinaires ont augmenté de 11,500 fr., et se montent à 366,000 fr., mais le budget de 1930 s'élève à 410,000 francs.

L'heure n'est donc point venue de laisser s'attédir notre zèle. Nous devons, au contraire, répondre toujours plus généreusement aux appels réitérés et pressants de l'épiscopat suisse, qui ne pourrait suffire à sa grande tâche matérielle et morale sans l'appui efficace de l'Œuvre des Missions intérieures.

Que de nouveaux besoins se révèlent avec l'intensification constante du mélange des confessions, que rien n'arrêtera! Que de paroisses ou de stations réduites encore à n'avoir pour le service divin qu'une salle d'emprunt!

A l'œuvre donc pour les chères âmes de nos frères, en grand péril de perdre le plus précieux de leurs trésors; la foi de Jésus-Christ. Souvenons-nous de la parole du Maître: « Tout ce que vous ferez au dernier d'entre mes frères, je le regarderai comme fait à moi-même. »

E. B.

L'affaire de la Banque de Genève

Hier jeudi, un des administrateurs de la Banque de Genève, M. Robert Lecomte, a été longuement interrogé par le juge d'instruction, M. Lang. A l'issue de l'interrogatoire, M. Lecomte a été inculpé, mais laissé en liberté provisoire.

D'autre part, le président du conseil d'administration de la Banque de Genève, M. Donat Dupont, a été de nouveau entendu hier après midi. L'audition continuera dans la matinée d'aujourd'hui vendredi. On ignore encore, étant donné l'état de santé précaire de M. Dupont, quelle décision sera prise à son égard.

Le juge chargé de l'affaire « Ipsa » a, au cours de son enquête, découvert une fiche sur laquelle figuraient divers calculs relatifs à une écriture fictive de 163,000 fr.

On avait cru tout d'abord que cette fiche était de la main de l'un des administrateurs de l'« Ipsa ». Or, il est aujourd'hui établi qu'elle a été écrite par Miéville lui-même. Celui-ci a reconnu que c'est bien lui qui l'a entièrement rédigée. Ainsi se confirme le rôle prépondérant joué dans l'« Ipsa » par l'ancien directeur de la Banque de Genève.

La Chambre commerciale du tribunal de première instance a reçu communication, hier jeudi, du rapport général de la commission de gestion de la Banque de Genève. Elle a décidé de confirmer le mandat de la commission de gestion et elle a déclaré que, en l'état, il n'y avait pas lieu de prononcer la faillite.

POLITIQUE VALAISANNE

On nous écrit :

Dimanche prochain, les délégués du parti conservateur-progressiste du Bas-Valais se réuniront à Martigny, sous la présidence de M. Maurice Troillet, conseiller d'Etat et conseiller national, pour arrêter la liste qui sera votée les 24 et 25 octobre prochain (élections au Conseil national et au Conseil des Etats).

Le même jour, les délégués conservateurs du Valais central s'assembleront à Sion, sous la direction de M. Cyrille Pitteloud, conseiller d'Etat; leur tâche sera identique.

Enfin, une assemblée semblable se tiendra demain, samedi, à Brigue; elle sera présidée par M. Joseph Escher, conseiller national. Selon certains bruits, un mouvement se dessinerait dans le Haut-Valais en vue de l'élaboration d'une liste de six noms hauts-valaisans, liste qui serait apparentée avec la liste conservatrice du Valais romand. Si cette décision l'emporte à l'assemblée de Brigue, il est probable que la liste conservatrice romande portera cumulé les noms de ses trois candidats.

La Société helvétique des sciences naturelles

La 112^{ème} assemblée annuelle de la Société helvétique des sciences naturelles a commencé hier après midi, jeudi, à la Chaux-de-Fonds. M. Borel, professeur au gymnase, a souhaité la bienvenue aux congressistes et a présenté une monographie sur l'opticien Guinand, des Brenets.

Le docteur Piccard parla ensuite, devant un auditoire d'environ 1500 personnes, de son voyage dans la « stratosphère ». Cet exposé a été illustré de nombreuses projections photographiques.

Au cours de l'assemblée administrative, M. Beck, de Thoune, a été nommé président de la société; la séance de 1932 aura lieu à Thoune.

Nouvelles financières

Le taux de l'escompte

A Stockholm, le taux de l'escompte qui avait été porté de 4 à 5 % lundi est porté à 6 % à partir d'aujourd'hui, jeudi.

Echos de partout

LES ROBINSONS DE LA DURANCE

Quel beau titre pour un film! Deux chasseurs français furent bloqués par l'inondation dans une île quasi déserte, formée par la Durance, et il n'y a pas fallu moins que les pontonniers d'Avignon pour les délivrer.

Evidemment, cela nous semble très comique parce que cette histoire de chasse se passe dans le Midi. Les deux héros qu'on appelle déjà, sous les Platanes, les « survivants », pourrnt, en prenant l'apéritif, raconter leur belle aventure à tous ceux qui seront heureux d'en connaître les détails.

Toutefois, cette tartarinade aurait pu très mal finir. La plupart des drames des vacances commencent généralement d'une façon aussi inoffensive; ce sont deux amis qui partent pour la pêche, pour la chasse, pour la montagne. Ils montent dans un canot.

— Viens donc, il y a des lapins dans l'île... Et brusquement, la rivière monte et il faut mobiliser un régiment du génie pour les arracher à une mort certaine!

Aux grandes manœuvres, un major dit à un soldat :
— Vous partirez en éclaircur.
— Ça tombe bien. Je suis le lampiste du bataillon!

MOT DE LA FIN

lance neutre ou étendre les compétences de la Banque nationale.

La discussion a été alors interrompue et la séance levée.

AU CONSEIL DES ETATS

Séance du 24 septembre

L'aide à l'horlogerie

Le Conseil a discuté le projet relatif à l'aide à l'industrie horlogère.

Au nom de la commission unanime, le rapporteur a recommandé l'entrée en matière.

M. Dietschi (Soleure) a remercié le Conseil fédéral pour l'appui qu'il a prêté à l'entreprise.

M. Bosset (Vaud) s'est rallié également au projet, mais il a demandé des garanties qu'on n'exercera pas des représailles contre ceux qui resteront en dehors de l'organisation.

M. Moser (Berne) s'est dit convaincu que le projet répond au vœu de la grande majorité des intéressés.

M. Schöpfer (Soleure) a dit qu'il votera pour l'entrée en matière. Il a formulé quelques réserves et s'est demandé si le Conseil fédéral ne devrait pas subordonner le versement des sommes à certaines conditions dans le sens de l'article 8 voté par le Conseil national.

L'orateur a demandé en outre comment on protégera les fabriques dissidentes contre des représailles de la part des trusts. Le Conseil fédéral sait-il qu'il vient de se constituer à la Chaux-de-Fonds un comité de dissidents?

M. Bertoni (Tessin) a dit qu'il votera l'entrée en matière.

M. Schulthess, chef de l'économie publique, a déclaré que nous devons adapter l'allure de notre politique économique à la situation générale.

L'entrée en matière a été décidée par 26 voix sans opposition.

Le Conseil national a porté à cinq le nombre des membres du conseil d'administration désignés par le Conseil fédéral. La commission a été d'accord. Une minorité représentée par M. Klätti (Zurich) a demandé que le Conseil fédéral fût autorisé à désigner aussi un membre du comité directeur de la société. Il a renoncé pourtant à faire une proposition formelle.

Les assurances données par M. Schulthess. Sur quoi le projet a été adopté avec les modifications apportées par le Conseil national.

Séance de relevée

Le Conseil a entendu un rapport sur la convention relative à la création d'une société internationale de crédit hypothécaire agricole et a présenté l'arrêté adopté il y a quelques jours. Au nom de la commission unanime, le rapporteur a recommandé la ratification de la convention.

Puis l'arrêté approuvant la convention a été adopté par 18 voix. Il y a eu quelques abstentions.

On a repris ensuite le code des obligations aux articles relatifs à la fusion de deux sociétés et à la responsabilité.

Le projet aggrave les dispositions du code actuel en ce qui concerne la responsabilité des fondateurs, des administrateurs et des contrôleurs.

Les propositions de la commission ont passé sans débat.

Le groupe du tourisme et de l'hôtellerie

Le groupe parlementaire du trafic, du tourisme et de l'hôtellerie, réuni hier, jeudi, après midi, a entendu un rapport de M. Meuli, conseiller national, sur la situation générale.

Après avoir brièvement parlé de la saison d'été, qui fut des plus défavorables à notre hôtellerie, et après avoir relevé que les causes de cette situation sont avant tout la crise mondiale et l'introduction par l'Allemagne d'une taxe frappant les ressortissants du Reich se rendant à l'étranger, M. Meuli a parlé de la loi sur le repos hebdomadaire, de l'état de la discussion de la loi sur les automobiles et a donné quelques renseignements sur le contrôle des lignes de chemins de fer. Il a ensuite indiqué au groupe que les organisations sportives suisses envisageaient de participer aux 10^{èmes} Jeux olympiques, qui doivent avoir lieu l'an prochain en Amérique, et qu'une aide de la Confédération était prévue.

Une discussion nourrie s'est engagée à la suite d'un exposé de M. Zimmerli, conseiller national, sur la question d'une augmentation de la subvention fédérale à l'Office suisse du tourisme. Cette augmentation a été généralement considérée comme étant nécessaire au développement de notre programme à l'étranger.

L'élection au Conseil d'Etat de Genève

Demain samedi et dimanche, aura lieu, à Genève, l'élection du conseiller d'Etat appelé à succéder à M. Moriaud.

Les deux candidats en présence sont M. Albert Picot, député au Grand Conseil, appuyé par les démocrates, l'Union de défense économique et le parti radical, et M. Georges Ultramaré, rédacteur du *Pilote*, dont la candidature est présentée par le groupe de l'Ordre politique national.

A la Bourse de Zurich

Hier jeudi, à la Bourse de Zurich l'achat et la vente au comptant de toutes les obligations et actions ont repris. Le commerce à terme pour fin septembre n'est autorisé que pour l'exécution des engagements pris pour la fin du mois.

Les économies en Allemagne

Berlin, 25 septembre. Le gouvernement allemand a commencé l'examen du programme économique. Il s'est attaqué mercredi soir au point le plus délicat du problème, à celui de l'impôt sur le produit des loyers. Celui des colonisations intérieures ne sera pas non plus facile à résoudre. Il est probable que M. Treviranus sera nommé ministre de la colonisation intérieure. On annonce à ce propos que de nombreux chômeurs se sont déjà fait inscrire. Une grande place est également prise dans ces discussions par les œuvres en faveur des chômeurs, la situation financière des Etats et des communes, l'arrêt des promotions de fonctionnaires, la réduction des pensions supérieures, et l'examen des propositions socialistes tendant à apporter certaines atténuations aux décrets-lois antérieurs.

Le traitement des bourgmestres de Berlin

Berlin, 25 septembre. Le conseil de ville de Berlin a adopté, hier jeudi, après de longs débats, une proposition émanant de la députation nationale-allemande, selon laquelle le premier bourgmestre de Berlin recevra à l'avenir un traitement annuel de 27,000 marcs, ainsi qu'une somme, également annuelle, de 12,000 marcs pour ses frais de représentation. Les bourgmestres recevront un traitement de 22,000 marcs par an, plus 3,000 marcs pour leurs frais de représentation.

HUGENBERG CONTRE LE CENTRE

Berlin, 24 septembre. Les journaux du Centre catholique ne dissimulent pas que les résolutions de Stettin, par lesquelles M. Hugenberg s'est mis en avant pour prendre le pouvoir, ont rencontré, dans les rangs du Centre, une très vive opposition. Le Centre s'indigne surtout que M. Hugenberg soit allé tout résolu à organiser la lutte des catholiques contre le parti du Centre, et son service de presse, condamnant en termes véhéments cette tentative insolente, déclare : « Nous nous opposerons de toutes nos forces à une telle politique d'agitation. Nous tenons les nationaux-socialistes pour responsables des dommages qu'ils ont causés à l'occasion de la réunion du parti à Stettin. »

La Hongrie fera honneur à ses engagements

Budapest, 24 septembre. Le gouvernement hongrois dément énergiquement les bruits répandus par un journal allemand d'après lesquels la Hongrie aurait l'intention de déclarer un moratoire pour les versements qu'elle doit effectuer à l'étranger. La Hongrie payera ponctuellement.

Les finances suédoises

Stockholm, 24 septembre. Le ministre des finances a déclaré que le gouvernement n'avait pas de raison pour envisager une suspension du système de l'étalon-or. A propos du budget actuel, le ministre a déclaré qu'on ferait toutes les économies nécessaires, mais il n'y a pas de motif pour voir la situation en noir. Il n'est pas exact, comme le bruit a circulé à l'étranger, que le budget suédois soit compromis. La Suède a terminé le dernier exercice avec un surplus de quelques millions de couronnes.

SOCIÉTÉ DES NATIONS

Le désarmement

A Genève, la première commission a terminé ses travaux hier, jeudi, en adoptant une résolution suivant laquelle une commission, comprenant les représentants de tous les Etats membres de la Société des Nations, se réunira au cours de la prochaine conférence du désarmement, en vue de rechercher un accord unanime et de mettre au point le texte de l'amendement relatif à la mise en harmonie des deux pactes à voter par la prochaine assemblée.

La 3^{ème} commission (désarmement) a terminé le débat général sur le projet de trêve des armements. Un comité de rédaction a été nommé pour rédiger un texte susceptible de recueillir l'assentiment de tous les membres de la commission.

Les finances et le budget

La 4^{ème} commission (finances et budget) s'est occupée, hier jeudi, de la question des nouveaux bâtiments de la Société des Nations. On assure que les nouveaux calculs établis aboutissent à des chiffres très différents de ceux auxquels on était arrivé en 1930. Si l'on voulait construire l'ensemble des bâtiments dans toute leur ampleur, il faudrait compter un supplément de dépenses de 7 à 8 millions de francs en plus des 28 millions déjà votés par l'Assemblée. Cette situation a donné lieu, au sein de la commission, à un débat prolongé et, finalement, la commission a voté une résolution constatant que cette question devait attirer toute l'attention et être renvoyée à la commission de contrôle.

Cette-ci soumettra la question des bâtiments à une nouvelle étude et présentera un rapport au Conseil à sa session de janvier 1932.

AVIATION

En l'honneur des réchappés du raid Lisbonne-New-York

A New-York, on prépare une réception aux aviateurs du raid Lisbonne-New-York, Rody, Johanssen et Viega, qui doivent arriver aujourd'hui, vendredi, dans cette ville, venant de Terre-Neuve à bord du navire norvégien *Stavanger-Fjord*.

Le capitaine Christian Hald, commandant du vapeur norvégien *Belmorja*, qui recueillit les aviateurs, a envoyé par radio quelques brefs renseignements au *New-York Herald Tribune* sur l'odyssée de l'équipage.

Environ une demi-heure après avoir été vu l'autre lundi, par le steamer *Pennland*, à 400 milles environ à l'est d'Halifax, le monoplane, se trouvant dans un épais brouillard, se posa sur l'eau.

L'avion flotta comme un oiseau blessé. Peu à peu, de courtes mais rudes vagues entamèrent les ailes, mais la cabine résista et devint bientôt une barque, quoique peu confortable. Les réservoirs quasi vides aidèrent ce navire improvisé à se maintenir sur l'eau.

Mais les vagues passant par-dessus bord avarièrent les aliments et les aviateurs n'eurent plus que du chocolat à se mettre sous la dent. Pour boire, ils utilisèrent à petites doses l'eau du radiateur.

Une fois, ils virent un navire, mais leurs signaux ne furent pas aperçus. Ils avaient abandonné tout espoir d'être secourus quand la Providence apparut avec le *Belmorja*.

Ils avaient passé 158 heures sur leur radeau de la *Méduse*. Rody et Johanssen indemnes, mais Viega souffrant d'une entorse.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Six enfants carbonisés au Canada

Un incendie a détruit une ferme près de Hagan (Saskatchewan, Canada). En l'absence des parents, six enfants ont péri.

Eruption d'un volcan

Aux Indes néerlandaises, le Krakatoa est de nouveau entré en éruption.

Cinq fermes incendiées

Près d'Amberg (Haut Palatinat), hier jeudi, une ferme a pris feu. L'incendie, activé par le vent, s'est bientôt communiqué à d'autres maisons. En peu de temps, quatre autres fermes étaient réduites en cendres. Seule une maison d'habitation a été sauvée. Tous les outils aratoires et les fourrages ont été détruits.

La catastrophe du Honduras

Le ministre anglais des colonies annonce qu'il est à craindre que, au cours du récent cyclone qui s'est abattu sur le Honduras britannique, près du dixième de la population de Belize n'ait péri. Les dégâts s'élevaient à 500,000 livres sterling, chiffre considérable pour une population de 50,000 habitants.

SUISSE

Déraillement

Mercredi soir, à 10 h. 30, quatre wagons de marchandises ont déraillé en gare d'Attikon (Zurich), par suite d'une collision avec le train de marchandises Romanshorn-Winterthur.

Deux des wagons ont été fortement endommagés. On ne signale pas de blessés. Une voie a été obstruée, de sorte que le trafic entre Islikon et Attikon ne se fait provisoirement que sur une seule voie.

Accidents du travail

A Genève, hier jeudi, dans un immeuble en construction, deux maçons, Angelo Bedoni et Edouard Galli, se trouvaient sur un pont volant placé entre le quatrième et le cinquième étage, lorsqu'un cordage se rompit ; les deux ouvriers furent précipités dans le vide. L'un d'eux a le bassin fracturé et l'autre une jambe brisée. Ils ont été transportés à l'hôpital cantonal.

A Bernex (Genève), un ouvrier de campagne, Robert Kohli, Bernois, occupé à une batteuse, a été pris par une courroie de transmission et a eu la jambe droite arrachée. Transporté à l'hôpital, le malheureux y a succombé.

Drame sanglant

A Bâle, mercredi soir, un jeune homme et son amie, âgée de 17 ans 1/2, tailleuse, Tcheco-Slovaque, se sont rendus vers minuit non loin de la gare badoise où, semble-t-il, le jeune homme a tiré un coup de feu sur sa compagne, puis a dirigé son arme contre lui. Attirés par les détonations, des passants ont trouvé la jeune fille morte. Le jeune homme, grièvement atteint, a été transporté à l'hôpital.

Un escroc arrêté

A Genève, le juge d'instruction a fait écrouer, hier jeudi, sous l'inculpation d'escroquerie au cautionnement commis au préjudice de plusieurs habitants de la ville, Gustave Zobrist, Genevois, frère de Charles Zobrist, inculpé dans l'affaire « Ipsa ».

Le temps

Le froid partont

Un froid très vif sévit en Bavière du sud et dans le Tyrol. La neige est tombée à Munich, Augsburg, Innsbruck et dans la majeure partie du Tyrol.

On mande de Florence que la neige est tombée dans la région de Sienna et de Pistoie.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

La visite de MM. Laval et Briand à Berlin

Berlin, 25 septembre. L'ex-chancelier Scheidemann, socialiste, écrit dans l'*Abendblatt* :

« La population démocratique de la République allemande et de sa capitale se réjouit de la visite de MM. Laval et Briand. Souhaitons qu'elle serve à la réconciliation des peuples. Le sentiment national est d'abord l'amour de la patrie ; c'est aussi la volonté d'assurer à tous les peuples, par des garanties internationales, la possibilité de créer, conformément à leurs dispositions naturelles, et d'effectuer des échanges avec le reste du monde. Garantie internationale pour toutes les activités nationales : tel doit être le but des ministres français. Il ne pourra être question tout d'abord que du chemin qui nous en rapprochera. »

Dans un discours prononcé à la conférence des préfets et sous-préfets prussiens, qui s'est tenue hier jeudi, à Berlin, M. Severing, ministre de l'Intérieur, s'est préoccupé des mesures à prendre pour combattre l'agitation sans cesse croissante des partis extrémistes.

En terminant, M. Severing a souligné que, si des troubles et des manifestations se produisaient à l'occasion de la prochaine visite des hommes d'Etat français, cela équivaudrait, non pas seulement à un manquement aux devoirs les plus élémentaires de l'hospitalité, mais aussi à un crime contre l'exécution de tâches vraiment nationales.

« Nous devons faire en sorte que l'entente entre la France et l'Allemagne, a dit le ministre, à laquelle est consacrée la visite des ministres français, ne soit pas troublée par les éléments de la rue. »

Les troubles en Espagne

Santander, 25 septembre. D'après le correspondant du *Daily Express* à Berlin, des précautions extraordinaires seront prises par les autorités allemandes à l'occasion du voyage de MM. Laval et Briand.

Cinq mille agents de police garderont les voies ferrées depuis la frontière jusqu'à la capitale. Tous les kilomètres, il y aura une patrouille d'hommes armés. Les gares seront spécialement surveillées. Une machine précèdera le train officiel ; elle sera munie de trois projecteurs puissants pour éclairer la voie pendant la nuit. Vingt hommes armés y prendront place. En outre, dans le train officiel, le personnel habituel sera doublé et des hommes de garde seront constamment en faction, revolver au poing.

Le conflit sino-japonais et les Etats-Unis

New-York, 25 septembre. (Havas.) — Au cours d'une allocution prononcée à Moscow, dans l'Etat d'Idaho, en faveur du désarmement et de la révision des traités, le sénateur Borah a fait allusion à la Mandchourie. « Même, a-t-il dit, si le Japon avait dix fois les raisons qu'il invoque pour envahir la Mandchourie, il n'en violerait pas moins la juridiction internationale, le traité de Versailles, le statut de la Société des Nations et le pacte Kellogg. »

La conférence de la Table ronde

Londres, 25 septembre. Le comité constitutionnel de la conférence de la Table ronde a terminé, hier jeudi, ses travaux sur la composition du parlement indien prévu par la nouvelle constitution. Il a commencé de discuter la question de la répartition des sources de revenus entre la future Confédération indienne et ses différents Etats.

A la Chambre anglaise

Londres, 25 septembre. M. Baldwin a déclaré hier à la Chambre des communes qu'il n'était pas en mesure de pouvoir dire quand le gouvernement pensait clore la session parlementaire actuelle. Une communication à ce sujet sera faite, a-t-il ajouté, aussitôt que possible.

L'abandon par l'Angleterre de l'étalon-or

Londres, 25 septembre. Plusieurs journaux relèvent que l'abandon de l'étalon-or a donné un sursaut d'activité à l'industrie anglaise, qui y voit un signe d'encouragement pour le commerce d'exportation. Les industriels prennent leurs précautions en vue d'une reprise des affaires. C'est ainsi que le *Daily Express* annonce que la corporation du coton du Lancashire a décidé de rouvrir quatre filatures dont deux étaient fermées depuis quatre ans, ce qui donnera du travail à quinze cents ouvriers.

On s'attend à la réouverture prochaine de deux ateliers par suite de commandes venant de l'étranger. Nombre de personnes seront ainsi occupées pendant plusieurs mois.

Le *Daily Telegraph*, de son côté, dit que les exportations de charbon vont se trouver stimulées par les commandes venant du continent. Cette augmentation de commandes a déjà fait regagner à l'Angleterre des clients perdus depuis un certain nombre d'années.

A Borrow on Sunace, dit le *Daily Telegraph*, deux fonderies et une laminerie vont rouvrir prochainement.

Le dollar étalon-or

Buenos-Ayres, 25 septembre. (Havas.) — En raison de la suspension de l'étalon-or de la livre sterling et de l'instabilité des cotations des monnaies étrangères, les directeurs de banques, sur l'invitation de la Banque nationale d'Argentine, ont décidé de prendre provisoirement le dollar comme base en fixant pour 100 dollars, 180 piastres d'or argentines.

La réduction des salaires aux Etats-Unis

Londres, 25 septembre. (Havas.) — On mande de New-York au *Times* :

Le mouvement de réduction des salaires dans certaines grandes entreprises industrielles est vivement critiqué, non seulement par l'administration, mais encore par de nombreux sénateurs des deux partis, qui s'inquiètent de la tournure que prennent les choses. M. Green, président de la Fédération américaine du travail, se plaint de la diminution de la puissance d'achat qui va en résulter pour la masse ouvrière.

A la Chambre hongroise

Budapest, 25 septembre. S'adressant hier soir au parti gouvernemental, le premier-ministre, comte Karolyi, a exprimé sa profonde indignation pour l'attentat de Biatorbogy, où de criminels individus firent sauter le rapide Budapest-Cologne. Il déclara qu'il était obligé en conséquence de recourir à des mesures préventives énergiques.

Parlant ensuite du budget, le président du conseil annonça que le déficit atteignait 117 millions de pengos. La dette à court terme de l'Etat s'élève à 360 millions de pengos. Le gouvernement espère toutefois arriver à équilibrer le budget par la compression des dépenses et l'augmentation des recettes. Parlant enfin du marché financier, le comte Karolyi a dit en terminant que la Hongrie avait besoin dans ce domaine de la collaboration bienveillante et de l'appui des experts financiers et économiques de la Société des Nations.

Les troubles en Espagne

Santander, 25 septembre. (Havas.) — Une collision armée s'est produite hier jeudi, entre les ouvriers du port appartenant à l'Union générale des travailleurs d'une part et les syndicats catholiques d'autre part. Plusieurs coups de feu ont été tirés et des coups de couteau ont été échangés. On signale un mort et 9 blessés, dont un grièvement.

D'autre part, on communique, sans que cela soit confirmé, que les journaux de Santander ne paraîtront pas aujourd'hui, les rédacteurs et typographes étant en grève.

Les chômeurs anglais

Londres, 25 septembre. (Havas.) — Une manifestation de chômeurs, qui s'est déroulée hier, jeudi, à Dundee, s'est terminée par une bagarre au cours de laquelle la police dut charger la foule à coups de gourdins pour la disperser. Plusieurs boutiques ont eu leurs devantures enfoncées. Treize personnes ont été blessées. Il y a une vingtaine d'arrestations.

Les partis en Angleterre

Londres, 25 septembre. (Havas.) — Dans les milieux travaillistes, on dément le bruit dont un journal du soir s'est fait l'écho et selon lequel une vingtaine de députés travaillistes, dont deux anciens ministres, seraient prêts à se rallier au gouvernement national. On fait remarquer que, contrairement à ce bruit, les positions respectives n'ont pas changé en dehors des quatorze députés travaillistes déjà connus qui se sont rangés dès le début dans les rangs gouvernementaux et parmi lesquels il y a lieu de noter le premier-ministre et ses collègues travaillistes.

Entre partis allemands

Berlin, 25 septembre. Selon la *Vossische Zeitung*, des pourparlers ont eu lieu entre les partis du Centre et de droite au sujet de la question de l'organisation d'une communauté de travail parlementaire dont ferait partie les groupements soutenant le gouvernement Brüning.

Berlin, 25 septembre. Le groupe d'opposition Seydewitz-Rosenfeld, du parti socialiste, qui compte encore 8 députés au Reichstag, a décidé de ne pas s'incliner devant les décisions du comité du parti au sujet des organes du parti « Le livre rouge » et « Le flambeau ». Il formera un nouveau groupe qui s'appellera « parti ouvrier socialiste ».

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

25 septembre

BAROMÈTRE

| | | | | | | | | |
|-------|----|----|----|----|----|----|----|-------|
| Sept. | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | sept. |
| 720 | | | | | | | | 720 |
| 715 | | | | | | | | 715 |
| 710 | | | | | | | | 710 |
| 705 | | | | | | | | 705 |
| 700 | | | | | | | | 700 |
| 695 | | | | | | | | 695 |
| 690 | | | | | | | | 690 |
| 685 | | | | | | | | 685 |

THERMOMÈTRE

| | | | | | | | | |
|-----------|----|----|----|----|----|----|----|-----------|
| Sept. | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | sept. |
| 7 h. m. | 12 | 8 | 9 | 7 | 5 | 0 | 0 | 7 h. m. |
| 11 h. m. | 16 | 14 | 11 | 8 | 7 | 7 | 8 | 11 h. m. |
| 7 h. soir | 15 | 11 | 8 | 6 | 5 | 5 | 7 | 7 h. soir |

Le thermomètre est de nouveau descendu la nuit dernière à 1 degré au-dessous de zéro.

Collision aux Etats-Unis

Tynsboro (Massachusetts), 25 septembre. (Havas.) — L'express de Montreal a heurté à un passage à niveau une automobile dans laquelle se trouvaient cinq membres d'un club sportif. Les cinq occupants ont été tués.

Le « Graf-Zeppelin » au Brésil

Pernambouc, 25 septembre. (Havas.) — Le *Graf-Zeppelin* a quitté Pernambuco, ce matin, vendredi, à 3 h. 15, heure de Greenwich.

SUISSE

La Banque de Genève

Genève, 25 septembre. Parmi les documents versés à l'instruction dans l'affaire de la Banque de Genève, se trouvait l'agenda de M. Miéville, ex-directeur de la Banque, document fort intéressant pour l'instruction, car on y retrouve, notés jour après jour, avec une grande précision, les rendez-vous, démarches, coups de téléphone, etc. En quelques lignes, M. Miéville y résumait les conversations les plus importantes, concernant la marche de la Banque. On peut suivre ainsi très exactement l'acheminement de l'établissement vers la catastrophe finale.

Deux enfants tués par une remorque

Affoltern (Zurich), 25 septembre. Hier soir jeudi, à Affoltern, deux garçons, Walther Diener, âgé de quatre ans, et Walther Werner, âgé de cinq ans, ont été renversés et tués sur le coup par une remorque qui, pour une cause inconnue, s'était détachée d'un camion.

CHAMBRES FÉDÉRALES

Au Conseil national

Interpellations sur la Banque de Genève

Berne, 25 septembre. M. Nicole (Genève), socialiste, a développé une interpellation demandant comment il se fait que le Conseil fédéral ait chargé M. Musy, d'engager le canton de Genève à verser une nouvelle somme de 15 millions au taux de 4 % dans le gouffre creusé par la gestion frauduleuse de l'administration de la Banque de Genève. Le Conseil fédéral ne pense-t-il pas qu'on fait courir les plus graves dangers à l'économie publique en la faisant participer au replatement d'affaires privées, véreuses et farfelues, de la nature de la Banque de Genève ? De tels renforcements ne sont-ils pas à rejeter, dès l'instant que leur but est de couvrir de graves malversations et d'empêcher de ce fait le fonctionnement normal de l'appareil judiciaire civil et pénal ?

M. Nicole a commencé par rappeler les faits connus et s'est attaché à établir les responsabilités des hommes d'Etat genevois. Un d'eux, M. Moriaud, connaissait certaines difficultés de la Banque.

L'orateur a demandé à M. Musy si la Banque nationale a eu connaissance de la situation de la Banque de Genève ?

Citant les chiffres du bilan, il a montré comment des industriels, des députés, recevaient de la Banque des sommes importantes contre des garanties dérisoires. Ce n'est pas le groupe socialiste, mais la Banque nationale qui a donné le coup de grâce à la Banque de Genève en réalisant l'escompte de valeurs importantes. C'est à ce moment que M. Musy a engagé le Conseil d'Etat de Genève dans la voie du sauvetage de la Banque de Genève. Il est impossible que M. Musy ait ignoré le rapport Folliet, accablant pour cet établissement financier.

M. Musy pensait être certain que les 15 millions qu'il désirait seraient votés par le Grand Conseil ; c'est pour cela que le chef des finances a versé quatre millions à la Banque sans en référer au Grand Conseil ; il était sûr que leur action incorrecte serait couverte par le Grand Conseil.

M. Nicole a dit que le procédé de M. Musy a été douteux dans cette affaire et qu'il a mis illicitement l'argent de l'Etat à la disposition des banquiers. Cet argent est l'argent de tout le monde ; on n'a pas le droit d'en disposer de la sorte.

M. Nicole a condamné l'initiative prise par M. Musy ; il a demandé des garanties au Conseil fédéral et un changement de titulaire aux finances fédérales. (Hilarité et exclamations.) 70 millions ont été engloutis dans l'affaire de la Banque de Genève, dont le bilan était frauduleux.

M. Nicole a fait une véhémente critique contre le gouvernement.

M. Graber (Neuchâtel), socialiste, a développé le postulat suivant :

Le Conseil fédéral est intervenu dans les difficultés bancaires de la place de Genève, en engageant des sommes considérables, étant donnée la gravité de la crise économique nationale et mondiale. Le Conseil fédéral est invité à préciser quelle ligne directrice il pense suivre en ce domaine et à déposer un rapport à ce sujet. Le Conseil fédéral peut se trouver devant des difficultés insurmontables ; il faut que le Parlement sache ce que le Conseil fédéral entend faire ; il faut que le gouvernement dépose un rapport à ce sujet.

A Genève, le Conseil fédéral est intervenu par un prêt de 15 millions dans la fusion de l'Union financière et du Comptoir d'Escompte, et par un prêt de 5 millions à l'Union de crédit. (La séance continue.)

Le clocher sans cloche

Lorsqu'elles s'ébranlent dans leur tour de pierre, en semant sur la ville, en de sonores envolées, leurs accords harmonieux descendus de leur nid de vautour, les cloches sont l'expression vivante des églises.

Alors que les fidèles pénètrent dans le sanctuaire, les derniers échos de leurs chants laissent sur la paroisse un long sillon pareil à la fumée de l'encensoir.

Pendant le divin Sacrifice, la grande voix des cloches monte, comme le vol d'un aigle, vers les lointains séjours du trône de l'Agneau, où elle porte les prières humbles de ceux qui, agenouillés dans le sanctuaire, invoquent les miséricordes de Celui qui renouvelle le sublime geste rédempteur.

Oh! le charme puissant et doux qui se dégage de l'harmonie des clochers de la vieille cité des Zähringen!

Dans la nuit, là-bas, sur les berges de la Sarine, les voix argentines des cloches humbles des vieux monastères sonnent les réveils austères des offices nocturnes, en attendant les premières clartés du jour naissant, saluées par les angélus mystiques du matin, tombés ensemble de tous les clochers de la ville endormie.

Combien vos appels sont puissants, cloches des fêtes, lorsque vous unissez vos gammes mineures, d'un clocher à l'autre! Semeuses de joie dans les cœurs purifiés, vous scandez la marche des fidèles vers les sanctuaires, où se tient la Victime expiatrice.

Les poètes qui chantent ainsi les splendeurs des clochers ne connaissent pas les tristesses des clochers sans cloches. Oh! qu'elles sont mornes ces grandes tours sans leur âme vivante!

Un lugubre silence, pareil à celui d'une chambre mortuaire, planait autour de l'église nouvelle lorsque, en cette mi-août, le clocher n'avait pas de cloche pour annoncer, pardessus les nuages gris, en un langage mystique, l'espoir du Ciel vers lequel s'en était allée la Vierge pour préparer les célestes chemins.

L'absence des cloches pesait lourdement, telle une chape noire sur les épaules du prêtre le jour des morts, car elles n'étaient pas là pour chanter la joie des baptêmes; elles n'étaient pas là les cloches des morts qui frémissent comme un cœur qu'on afflige; elles n'étaient pas là, les cloches des angélus, des messes et des complies.

L'église avait son Dieu, mais le clocher n'avait pas d'âme. C'était une grande pitié, ce clocher parmi ses frères joyeux.

Les bonnes gens de la paroisse ayant ainsi fait pénitence pendant plusieurs mois, il advint un grand pardon, la veille de la Fête d'action de grâces. A travers des brumes ténues de prime automne, la cloche du quatre-cent-cinquantième anniversaire de l'entrée de Fribourg, dans la Ligue helvétique entra dans le clocher de Saint-Pierre. Elle sonna, majestueuse, son premier angélus, dans la douce tiédeur d'un midi de septembre.

Elle a cependant encore des accents mélancoliques, la cloche de Saint-Pierre, étant seule dans sa charpente de fer. Elle appelle ses sœurs qui tardent à venir la rejoindre.

Et, lorsque le mois sera novembre, au soir de la fête du souvenir, les trois cloches verseront, avec le prêtre, les paroles liturgiques, comme un torrent de consolation: « En vérité, en vérité, je vous le dis, le moment vient, il est déjà venu, où les morts entendront la voix du Fils de Dieu, et ceux qui l'auront entendue vivront. »

Puis, dans la nuit de Noël, les cloches si ardemment désirées semeront leurs carillons argentins sur les toits de la paroisse qui veille en attendant les messes de la Nativité.

Le printemps revenu, lorsque les sèves monteront dans les arbres, pareilles aux divines miséricordes, les cloches de Saint-Pierre clameront l'hosanna du dimanche des Rameaux, pendant que, à l'autel, le prêtre priera: Bénissez, Seigneur, les rameaux d'olivier. Donnez à vos fidèles la paix, celle-là même qui fut annoncée par la branche d'olivier rapportée à l'arche du déluge par la colombe.

Puis, pour la première fois, dans la matinée du jeudi saint, les cloches neuves partiront pour Rome. Elles suivront leurs aînées des autres églises de la ville qui connaissent le chemin de la Ville éternelle.

Elles reviendront pour sonner la Résurrection et chanter l'Alleluia. Elles apporteront avec elles, sur leurs grandes ailes d'airain, la bonne nouvelle de la victoire de la vie sur la mort. Elles raconteront:

Un ange tout de blanc vêtu
Aux trois femmes a répondu:
Le Christ à la vie est rendu!
Alleluia!

Alors le clocher sans cloche ne sera plus qu'un lointain souvenir, les cloches ayant chanté leur premier Alleluia.

Em. S.

UNE CABANE DU CLUB ALPIN

On vient d'inaugurer au sommet du Mont d'Or, près de Vallorbe, à deux pas de la frontière française, une cabane-refuge édifiée par les soins du Club alpin suisse.

Des discours furent prononcés par le pasteur Berthoud, l'abbé Montant, rév. curé de Vallorbe, M. Wuille, délégué du Club alpin suisse, et M. Boudier, président de la colonie française de Vallorbe. Celui-ci tint à remercier le Club alpin suisse de son attention pour ses compatriotes et à le féliciter d'une heureuse initiative qui favorisera les excursions dans cette région du Jura.

Les accents de la *Marseillaise*, puis du *Cantique suisse* terminèrent cette manifestation.

Vente de charité pour la paroisse catholique de Vevey

On nous écrit:

La paroisse de Vevey est parmi les plus grandes qui bordent le bleu Léman. Elle compte plus de six mille fidèles, établis sur une superficie considérable. Beaucoup de ses ressortissants viennent des pays catholiques voisins, notamment du canton de Fribourg. C'est là un titre qui la désigne tout particulièrement à la sympathie, à la charitable attention des nombreux lecteurs de la *Liberté*. Nous les invitons donc à s'intéresser pratiquement à l'activité et au développement de cette paroisse, qui compte un si grand nombre de leurs coreligionnaires, compatriotes ou amis.

Les charges de la communauté catholique de Vevey sont des plus lourdes: en pays mixte, elle ne reçoit aucun secours de l'Etat, ni des missions intérieures de la Suisse; elle ne possède pas de fondations; tout retombe sur la charité des fidèles; ces derniers ne peuvent suffire à tous les besoins.

Il faut des ressources considérables pour l'exercice du culte, les traitements des prêtres, l'entretien de l'église et des écoles paroissiales, pour maintenir les œuvres existantes, pourtant si nécessaires, ...il faudrait même pouvoir en créer de nouvelles.

Pour faire face à ses dépenses, la paroisse organise, tous les deux ans, une grande vente de charité. Elle aura lieu, cette année, le samedi 3 et le dimanche 4 octobre, dans la grande et belle salle du Casino du Rivage, à Vevey.

Donc, actuellement, le principal moyen de nous venir en aide, c'est de participer largement à nos deux journées paroissiales. Par le passé, semblable appel a été lancé avec grand succès. Nous espérons qu'il en sera de même cette fois-ci; et nous comptons bien aussi sur un bon progrès de générosité indiqué par les circonstances actuelles.

D'ailleurs, ce ne sera pas seulement faire œuvre charitable: la Vente offrira de réels avantages en divers domaines. On pourra y faire d'utiles acquisitions, se restaurer confortablement, se divertir dans les meilleures conditions. tenter la fortune, etc. Des prix de très grande valeur écherreront à certains billets, qu'on peut se procurer dès maintenant, sans se déplacer (s'adresser à M. E. Felli, notaire à Vevey). Il y aura des productions amusantes et de grands concerts.

Entrée libre. Invitation très cordiale à tous. Les dons en espèce et en nature sont reçus avec grand reconnaissance aux adresses suivantes: Cure catholique de Vevey, M^{me} Claiva, commerce de vins, rue du Simplon. M. A. Moser, primeurs, rue du Simplon. M. Schüpfer, coiffeur, rue Saint-Antoine. M. A. Colombo, entrepreneur, à La Tour-de-Peilz.

La construction à Lausanne

On nous écrit:

Lausanne se développe et s'agrandit avec une rapidité frappante. Dans certains quartiers de la périphérie, ce sont des rues entières qui ont vu le jour au cours de ces dernières années. De toutes parts retentit le bruit strident des perforatrices ou le ronronnement des bétonneuses, tandis que le mouvement des pelles mécaniques et des grues volantes attire et retient de nombreux badauds.

Le remplacement de la pierre de taille par la brique et le ciment armé a eu une conséquence aussi fâcheuse qu'imprévue: la disparition quasi totale des grandes barques à voiles latines qui opéraient le transport de la pierre de Meillerie et qui constituaient, pour notre beau lac, une manière de complément esthétique de haute valeur. Un sort tout aussi tragique est celui qui est réservé à nos vieilles mémoires urbaines qui jetaient une note de paisible bucolisme aux alentours de notre cité.

Pittoresques îlots de verdure encerclés par les hauts murs des modernes « buildings », résisteront-elles longtemps encore au vent de transformation qui sévit sur notre ville? Si l'on ne s'attaquait qu'aux « terrains vagues », ce serait parfait; mais on démolit d'anciens immeubles encore parfaitement habitables, voire de confortables villas, pour les remplacer par d'impressionnantes casernes, munies de qu'on appelle le « superconfort ».

Ce n'est pas sans un serrement de cœur que les vieux Lausannois voient disparaître, l'un après l'autre, les parcs ombreux aux arbres vénérables. On se rend compte que cette rage de construction à quelque chose de factice, qu'elle dépasse les besoins réels, et la preuve en est dans le fait que Lausanne complètera, cet automne, un millier d'appartements libres. On voit pointer le bout de l'oreille de la spéculation, et l'on prétend que ce sont les banques qui cherchent à placer en immeubles l'argent dont elles regorgent.

De façon générale, on se plaint qu'on construit beaucoup trop luxueusement, sans tenir compte des nécessités de l'heure, lesquelles réclament de appartements sains, sans doute, clairs, ensoleillés, mais simples. Plus d'un propriétaire pourrait bien se mordre les doigts de cet engouement pour le luxe. On nous signale déjà que, dans un quartier de la banlieue, un propriétaire d'immeuble « dernier cri » en est réduit à offrir trois mois de loyer gratuit à ceux qui consentiraient à faire un bail de trois ans.

A. A.

L'ÉCHO ILLUSTRÉ

Dans le numéro du 26 septembre: Pour remonter la pente. — Les ailes et l'opinion publique, par M. Nef. — Intéressante documentation sur la graphologie (P. Deslandes). — Notre-Dame de Lorette. — Les pages de la femme, avec patrons, du foyer et des enfants. — Parmi les actualités suisses et mondiales: Les Beaux-Arts à Genève. — La guerre en Chine. — Les manifestations des marins anglais, etc.

LA MAISON DE SANTÉ D'OBÉRWIL

On nous écrit:

La maison de santé d'Oberwil, près Zoug, propriété des Frères garde-malades de Trèves, a fêté jeudi dernier l'inauguration d'un nouveau bâtiment. Fondé en 1909 et considérablement agrandi en 1925, cet établissement pouvait hospitaliser jusqu'ici entre 130 et 140 malades, chiffre que le nombre toujours croissant de demandes et d'admissions rendait insuffisant. Le nouveau pavillon, situé comme l'ancien bâtiment sur une colline dominant le lac, et pourvu de toutes les installations nécessaires au traitement des malades par le travail individuel et collectif, comprend une centaine de lits, sans compter les logements des Frères et les chambres des infirmiers laïcs. Etant le seul établissement catholique privé de ce genre dans notre pays, il est appelé à rendre de précieux services aux catholiques suisses, notamment à ceux des petits cantons de la Suisse centrale qui n'ont aucun asile cantonal à leur disposition.

C'est Mgr de Segesser, R^{me} Prévôt de la collégiale de Lucerne, qui a procédé à la bénédiction solennelle du nouveau bâtiment, assisté de Mgr Hausheer, révérend doyen du diocèse de Zoug. Les autorités cantonales et communales, ainsi qu'une délégation du gouvernement schwytois, assistaient à la cérémonie.

La fête religieuse fut suivie d'une visite détaillée des nouveaux locaux, sous la conduite du docteur Garnier, médecin-chef de l'établissement, et des médecins-assistants. La visite d'une maison de santé n'a certes jamais rien de bien réjouissant, mais, étant donnée la nécessité d'établissements de ce genre, c'est une consolation que de voir les perfectionnements et le confort que la technique moderne parvient à répandre dans les salles vastes et claires d'un pareil bâtiment, et de penser que les malades qui doivent y séjourner peuvent au moins y bénéficier du double avantage que leur présentent les consolations de notre religion et les soins les plus dévoués d'un personnel d'élite.

TRIBUNAUX

Condamnation d'un voleur

A Lausanne, mercredi, Jean Emery, ancien fonctionnaire postal, accusé de malversation, de faux et usage de faux et de délits postaux, a été condamné par le tribunal criminel à trois ans de réclusion, moins 251 jours de préventive, 100 francs d'amende, 20 ans de privation des droits civiques et aux frais.

Communistes italiens condamnés

Le tribunal spécial pour la défense de l'Etat a condamné, mercredi, à des peines d'un an à sept ans de prison neuf communistes de l'Emilie, accusés d'activité subversive à Bologne et dans la province. L'activité de ces révolutionnaires atteignit son point culminant le 7 novembre 1930, à l'occasion de l'anniversaire de la révolution russe. Ce jour-là, 80 personnes furent arrêtées.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le marché du travail en Suisse

D'après le relevé statistique exécuté le 31 août, les offices suisses du travail ont compté, à cette date, 18,506 demandes d'emploi (17,975 à la fin du mois précédent et 10,351 à la fin du mois d'août 1930) et 2,207 offres d'emploi (2,499 à la fin du mois précédent et 2,610 à la fin du mois d'août 1930). Les changements que dénotent ces chiffres sont le fait de la saison.

Le chômage est resté stationnaire en août, c'est-à-dire uniquement dans le cadre de la conjoncture économique. Quant au chômage partiel, il ressort des informations des offices du travail qu'il a augmenté dans divers groupes professionnels, surtout dans ceux qui sont, en grande partie, tributaires de l'exportation. La situation s'est donc, dans l'ensemble, légèrement aggravée.

Dans les professions travaillant surtout pour le marché intérieur, la situation est encore satisfaisante et même bonne par endroits. Mais plusieurs offices du travail s'attendent à voir cette situation prendre une tournure très incertaine ces temps prochains; cependant, étant donné le très grand nombre d'autorisations d'entrée et d'autorisations de séjour délivrées à ces travailleurs étrangers pendant le premier semestre de 1931, il sera vraisemblablement possible d'enrayer un plus grand encombrement du marché du travail.

Selon la statistique mensuelle, les caisses d'assurance-chômage prises en considération comptaient, à fin juillet, 3,3 % de chômeurs complets (3,5 % à fin juin et 1,9 % à fin juillet 1930), et 11,3 % de chômeurs partiels (10 % à fin juin et 6,2 % à fin juillet 1930). Si l'on considère l'ensemble des caisses et non pas seulement celles qui sont prises en considération dans la statistique mensuelle, on estime que, sur un total approximatif de 355,200 assurés, il y avait, à fin juillet, environ 12,200 chômeurs complets et 39,000 chômeurs partiels.

Au mois d'août, le chômage partiel, ainsi qu'il ressort des informations des offices du travail, a notablement augmenté, surtout dans l'industrie des métaux et machines et l'industrie textile.

L'indice des prix de gros

L'indice suisse des prix de gros, établi par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, était à la fin du mois d'août à 75,4 (1926-1927 = 100) ou à 108,1 (juillet 1914 = 100), marquant ainsi une nouvelle baisse de 1,3 % par rapport au mois précédent. La baisse avait été de 0,8 % en juillet et de 0,4 % en juin.

A l'exception des denrées alimentaires d'origine animale, dont l'indice a monté, et des

matériaux de construction, dont les prix n'ont pas varié, tous les groupes de marchandises présentent des baisses de prix plus ou moins prononcées. Ont de loin le plus baissé les prix des denrées alimentaires d'origine végétale, puis viennent les denrées alimentaires destinées à l'industrie, les carburants et les produits chimiques, les métaux et les combustibles. L'indice général était de 14,1 % plus bas à fin août 1931 qu'à fin août 1930.

Le coût de la vie

L'indice suisse du coût de la vie, établi par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, était à la fin du mois d'août (juin 1914 = 100), contre 150 à la fin du mois précédent et 159 à la fin du mois d'août 1930.

Ce léger fléchissement de l'indice est de nouveau dû à des réductions de prix dans le groupe des denrées alimentaires.

L'indice spécial des denrées alimentaires était, à fin août, à 139, contre 140 à la fin du mois précédent et 152 à la fin d'août 1930.

Statistique commerciale

Le commerce suisse (commerce de gros, de détail, entreprises auxiliaires du commerce) comprend, d'après le recensement fédéral des entreprises de 1929, 61,000 entreprises occupant 179,000 personnes. En 1905, ces branches n'occupaient que 77,000 personnes.

Sur un personnel occupé dans le commerce en 1905, 6,27 étaient occupés à la production industrielle. En 1929, cette proportion s'est réduite à 4,52. Ce développement du commerce provient d'une meilleure production, de l'augmentation de la population et d'une élévation du niveau de vie.

Les banques et les assurances se sont développées encore plus rapidement. L'augmentation du nombre des personnes occupées dans les banques est de 193 %; celle du personnel des assurances, de 127 %.

Décisions des compagnies de navigation

Lors d'un congrès qu'elles viennent de tenir à Paris, les compagnies de navigation intéressées au trafic des passagers à travers l'Atlantique ont décidé d'introduire des réductions de taxe pour tous les départs d'Europe en Amérique du nord à partir du 1^{er} octobre.

En outre, elles ont décidé de procéder à diverses innovations, telles que la suppression de la durée transitoire en première classe, l'adaptation des diverses saisons de l'année par rapport aux classes de cabines, la transformation des cabines de troisième classe pour touristes en une classe dite de touristes, réformes qui, toutes, amélioreront grandement la traversée.

LES SPORTS

La course cycliste Berne-Genève

D'entente avec les autorités de police, le parcours pour les coureurs de la course cycliste Berne-Genève, le 4 octobre, de Sécheron (Genève) au vélodrome de Plan-les-Quates, passera par la rue de Lausanne, la Voie-Creuse, route de Ferney, rue Chauvet, chemin Hoffmann, avenue Wendt, rond-point des Charmilles, avenue d'Aire, pont Butin, Petit-Lancy.

Le départ de Berne est fixé à 9 h. 30 pour les amateurs et à 10 heures pour les professionnels et les indépendants.

SOMMAIRES DES REVUES

Larousse mensuel, septembre. — L'architecture religieuse en France à l'époque romane et à l'époque gothique, par M^{me} Odette Dufourcq-Latron. — Poètes bulgares, par M. Henri Tronchon. — La danse grecque antique, par M. Claude Barjac. — Etienne Dolet, par M. Pierre Rain. — L'exposition coloniale internationale de Paris, par M. Joseph Trillat. — Haute Cour de justice, par M. Max Legrand. — Michelson (Albert-Abraham), par M. Jean Hesse. — Le mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient, par M. Jean Hytier. — Le romantisme français, par M. Claude Barjac. — Le château de Vincennes, par M. Roger-Armand Weigert. — Le mois littéraire, scientifique, historique et juridique, théâtral et cinématographique, musical et artistique. 60 gravures, 2 planches. Mots croisés. Le numéro, 4 fr., chez tous les libraires et Librairie Larousse, 13 à 21, rue Montparnasse, Paris (6^e).

La Suisse sportive, Lausanne, 9 septembre. — Les épreuves pédestres civiles et militaires, par Abel Vaucher. — Automobilisme: Le Grand Prix de Monza, par A. V.; la course de côte Kriens-Eigenthal, par Bc. — L'actualité sportive par l'image: Le tournoi de tennis de Lucerne; les matches de football de dimanche. — Motocyclisme: Les six-jours internationaux, par Francis Dumont. — L'actualité sportive. — Communiqués. — Notre calendrier sportif.

Mois du Rosaire

et du

CHRIST-ROI

Collection « La Vie chrétienne »

Prix: Fr. 1.20

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL

130, Place St-Nicolas et Avenue de Pérolles, 38
FRIBOURG

FRIBOURG

Les Etudiants suisses à Gruyères

L'Association cantonale des Etudiants suisses a tenu, avant-hier, mercredi, sa réunion annuelle à Gruyères. Ce fut une vraie fête de famille, où les étudiants et les membres honoraires furent heureux de se retrouver et de passer en ensemble quelques heures de travail fécond et de franche gaieté.

La journée a commencé par la messe de Requiem pour les membres défunts qui ont été, hélas! particulièrement nombreux cette année. La messe a été célébrée par M. l'abbé Schneuwly, révérend curé de Gruyères, assisté de M. l'abbé Conus, révérend curé de Remaufens, et de M. l'abbé Brulhart, vicaire à Broc. A la tribune, les étudiants se firent remarquer par leurs chants pieux et fort bien exécutés.

Après la messe, la séance de travail s'est tenue à la salle paroissiale de Saint-Georges. M. Pillonel, licencié en droit, président de l'Association, a ouvert la séance par un excellent rapport sur l'activité et les tâches des Etudiants suisses dans le canton de Fribourg. Il a rappelé le souvenir des membres défunts, en particulier de Mgr Jaquet, de M. Philipona, de M. l'abbé Raboud, de M. l'abbé Jaccoud, de M. l'abbé Brailard, de M. l'abbé Gachoud, tous membres vétérans de la Société des Etudiants suisses, de M. le notaire Bosson, du R. Père Fleury, de M. Louis de Techtermann, de M. Louis Menoud, etc. L'assemblée s'est levée pour réciter un *Pater* et un *Ave* pour ces chers disparus.

M. Pillonel a rendu compte des travaux de concours présentés par des membres de la *Nuthonia*. Deux de ces travaux, consacrés à la Société des nations, ont été jugés dignes d'une récompense.

Après le rapport du secrétaire-caissier et le vote par l'assemblée d'un modeste subside à la *Pax romana* et aux *Monal-Rosen*, l'organe de la Société des Etudiants suisses, le comité, pour l'année prochaine, a été nommé à mains levées comme suit: M. René Ducry, de la *Sarinia*, président; M. l'abbé Georges Genoud, du Séminaire, vice-président; font encore partie du comité MM. Pierre Yerly, de la *Nuthonia*, et Albert Vonlanthen, de la *Zehringia*.

Le président a donné ensuite la parole à M. l'abbé André Savoy, qui, pendant plus d'une heure, a tenu l'assemblée sous le charme de sa parole savante et convaincue. Avec la compétence qu'on lui connaît, le conférencier a parlé de l'encyclique *Quadragesimo Anno*, que le Pape Pie XI a publiée à cette occasion. Des deux documents pontificaux, il tira des conclusions lumineuses et des directions très pratiques pour tous ses auditeurs, étudiants, prêtres et laïques. Ce bel exposé, plein de faits et d'idées, les uns venant expliquer et confirmer les autres, fut suivi avec une attention soutenue. Pour plus d'un étudiant, il marquera une date importante, car cette conférence sera certainement le point de départ d'études et de travaux dont le mouvement chrétien-social bénéficiera certainement chez nous.

Après une courte discussion à laquelle prirent part M. le professeur Bondallaz et M. l'avocat José Python, la séance a été levée à 1 heure et on se rendit à l'hôtel de la Fleur-de-Lys, où devait avoir lieu le banquet. Sous l'expertise direction de M. Pillonel, il fut un régal, non seulement pour les estomacs, mais aussi pour les esprits et les cœurs. Des discours excellents y furent prononcés, qui mériteraient mieux qu'une simple mention. On entendit avec un grand plaisir et un vif intérêt M. Gaudard, préfet de la Gruyère; M. le curé Schneuwly; le R. Père Morard; M. l'abbé Kolly, révérend curé de Châtel-Saint-Denis, qui, aux applaudissements de l'assemblée, a réclamé pour le chef-lieu de la Veveysse l'honneur de recevoir, l'année prochaine, les Etudiants suisses du canton.

Puis, ce fut le tour d'un vétéran de la Société des Etudiants suisses, M. le doyen Menétrey, révérend curé d'Albeuve, qui fut chaudement acclamé et dont les judicieux conseils et les paroles paternelles trouvèrent le chemin des cœurs et des intelligences.

On entendit aussi, au cours de ce banquet fort bien servi et réussi de tout point, les lettres et télégrammes de nombreux membres honoraires empêchés de prendre part à la réunion de Gruyères. Relevons les noms de MM. Perrier, Savoy et Weck, retenus à Berne par la session parlementaire; de M. les avocats Ackermann et Ruffieux; de M. le chanoine Charrière; de M. Molleyres, révérend curé de Monthovon; de M. Guillaume Weck; de M. Ems, président du tribunal de Morat, etc. L'assemblée, très sensible à ces témoignages de sympathie et d'attachement, leur fit le plus chaleureux accueil.

Avant de quitter la charmante cité de Gruyères, les étudiants se sont retrouvés à l'hôtel de ville, où le conseil communal de Gruyères leur offrit avec beaucoup de cordialité le verre de l'amitié.

Ainsi s'est terminée cette fête de Gruyères dont tous les participants gardent le meilleur souvenir, et qui, en resserrant les liens d'amitié entre les étudiants et leurs membres honoraires, portera d'heureux fruits pour l'avenir.

Ecole secondaire de la Broye

L'Ecole secondaire de la Broye, à Estavayer, aura sa rentrée le mercredi, 14 octobre, à 8 h. du matin. Sous la direction éclairée et ferme de M. l'abbé Maudonnet, cette école secondaire répond aux meilleures espérances. Elle a compté, l'an dernier, 39 élèves: 22 dans la section commerciale, 10 dans la section littéraire, 7 dans la section agricole, presque tous ressortissants des localités de la Broye. Une classe de 3^{me} littéraire s'ouvrira le 14 octobre.

La Foire aux provisions

La belle initiative de M. le conseiller d'Etat Savoy d'une foire où les producteurs offrent aux consommateurs leurs produits variés et d'excellente qualité...

Les participants à la journée officielle se sont réunis, hier, à 11 heures, au restaurant des Merciers, où ils entouraient le Conseil d'Etat en corps, une forte délégation du Conseil communal et le comité de la Foire...

M. Curty, secrétaire général de la Foire, qui en a été la cheville ouvrière et dont le dévouement égale la compétence, a donné ensuite d'intéressants renseignements sur le développement de la Foire...

« Lorsque, l'année dernière, nous ouvrons les portes de la première Foire aux provisions, nous étions fiers du succès obtenu. Ce succès était inespéré. »

« 40 exposants ; 500 m² de surface d'exposition ; les locaux de notre vieille et historique Grenette occupés jusqu'au dernier recoin ! »

« L'initiative de la Foire aux provisions, M. le conseiller d'Etat Savoy, chef du département de l'agriculture du canton de Fribourg, était réellement satisfait de la façon avec laquelle son idée s'était développée, puis réalisée. »

« Aussi fut-il décidé par le comité de la Fédération des syndicats agricoles du canton de Fribourg — qui est l'organisatrice de la Foire — de reprendre, cette année et les suivantes, l'idée de la Foire aux provisions. »

« L'année dernière, le succès fut grand, et une enquête faite auprès des exposants révéla que ceux-ci aussi eurent la satisfaction d'enregistrer des résultats de la Foire, directement ou indirectement. »

« Au point de vue de nos produits fribourgeois, une réclame intense leur a été faite lors de la première Foire. Les deux buts essentiels de notre manifestation économique fribourgeoise, qui étaient : 1° de faire connaître aux consommateurs un certain nombre de produits agricoles de choix ; 2° de démontrer aux producteurs la nécessité de produire de plus en plus et exclusivement des marchandises de qualité et bien présentées, ces deux buts ont été pleinement atteints. »

« La Foire de cette année a été donc reprise sur la même base que l'année dernière. Les buts en sont absolument les mêmes ; notre manifestation garde toujours pleinement la devise qu'elle s'est donnée : « Fribourg expose et vend les produits de son sol. »

« M. Curty a donné quelques indications sur la Foire : cette année-ci, deux groupes nouveaux se sont présentés : l'horticulture et les produits alimentaires, divers ; 90 exposants ou collectifs d'exposants se sont inscrits. »

« Nous avons le plaisir, a souligné M. Curty, de constater, cette année, comme l'année dernière, la participation de nos établissements cantonaux de Grangeneuve et de Marsens. Les trois sections de notre Ecole fribourgeoise d'agriculture, la Station laitière, l'Ecole pratique et l'Ecole ménagère rurale, sont particu-

lièrement bien représentées. Les Etablissements de Marsens exposent, dans deux groupes, leurs spécialités de fromages et de vacherins et leurs viandes fumées. »

« Tous les exposants ont fait de réels efforts et de preuve de goût pour la présentation de leurs stands. »

« Les groupes les plus fortement représentés, comme nombre d'exposants et comme superficie d'exposition, sont les fruits et légumes, l'horticulture, les laits et produits laitiers. »

« Signalons aussi, en passant, les belles expositions des miels, des viandes, de la volaille, des vins et cidres et des industries alimentaires utilisant les produits de notre sol. »

« Une telle participation à cette deuxième Foire a nécessité, forcément, de nouvelles mesures techniques pour abriter les produits des exposants. C'est ainsi que, cette année, il a fallu songer à utiliser une construction démontable de 500 m², obligamment louée par la Société des baches de Guin. Avec les expositions en plein air, la halle et les locaux de la Grenette, nous arrivons à plus de 1200 m² de surface d'exposition (500 m² l'année dernière). »

« Ces chiffres concernant la participation témoignent donc eloquemment en faveur du développement de notre institution. »

« Nous voudrions réitérer nos meilleurs remerciements à l'initiateur de la Foire, M. le conseiller d'Etat Savoy, pour la façon avec laquelle, une fois de plus, il a pris à cœur les intérêts de notre agriculture fribourgeoise. »

« M. Curty a remercié les exposants et tous ceux qui ont contribué au magnifique succès de la deuxième Foire aux provisions. »

« La visite de l'exposition, qui a suivi, a émerveillé les invités. Dans la grande halle, dressée sur la place de Notre-Dame, dans un léger décor de drapeaux suisses, l'œil est immédiatement charmé par une barque de fleurs et de verdure, conçue et exécutée par de jeunes fleuristes de Fribourg, MM. Giller, frères, qui exposent, en outre, les réalisations d'un art difficile et délicat. Plus loin, des jardiniers ont déposé leurs plantes de choix, aux couleurs vives, faisant un cadre parfait aux fruits magnifiques de notre verger : pommes appétissantes, moelleusement couchées sur la paille, poires rebondies et dorées ; c'est aussi des produits maraichers qu'ont bientôt tâter et acheter nos ménagères. »

« On pénètre plus loin dans le rez-de-chaussée de la Grenette. Là, une étincelante charcuterie offre aux regards avides toutes les promesses de leurs multiples délicatesses, préparées avec un soin minutieux par M. Gutknecht et ses bons collaborateurs, dont l'un, M. Pierre Bærisswil, a sculpté dans la graisse un magnifique « Lion de Lucerne ». Des fromages appétissants, aux flancs ouverts par une main adroite, rappellent tous les services qu'ils rendent dans l'alimentation ; le stand des marchands de fromages de Fribourg montre la bonne qualité de ses produits, que nos ménagères connaissent et apprécient. »

« Une accorte jeune fille verse abondamment, plus loin, le jus des vignes du Vuilly, le vin clair des frères Chervet. Le stand de la confiserie, où l'accueil est charmant et les gâteaux délicieux, étale les riches conceptions de nos maîtres-confiseurs, depuis le fondant au miel jusqu'au ramequin au fromage, préparé à l'ombre de la cathédrale par un pâtissier aussi modeste qu'ingénieux. Plus loin ce sont encore des produits laitiers, ceux notamment, de la laiterie centrale et de la Cremo de Fribourg, dont les marchandises sont fraîches et variées. Le pavillon de la publicité abrite une série d'affiches où les bienfaits de la publicité s'évalent avec une éloquence persuasive. »

« Au premier étage de la Grenette, près du stand du miel, ce résultat merveilleux, odorant et apprécié de nos abeilles, se dresse une grande cheminée exécutée par M. Michel, matériaux, imitation intéressante de ce bel ornement de nos fermes fribourgeoises. Un jeune arnailli y surveille jalousement une superbe collection de jambons, de saucissons et de lard, telle que Gargantua n'eût pas osé en rêver de pareille. Les jambons répandent leur arôme caractéristique et donnent aux visiteurs une envie

compréhensible de compléter le fumet par la dégustation. M. Morel, restaurateur, qui expose ces délectables produits, est d'ailleurs prêt à recevoir les commandes avec son empressement habituel, comme il est disposé à vendre les beaux poulets que présente une robuste Fribourgeoise. »

« Quant aux autres stands, ceux des fromages, du tabac, des sélectionneurs, du tissage de la toile, de la librairie Meyer, du chocolat Villars, de M. Jules Blanc, de Bulle, ils présentent une belle variété de marchandises et nous aurons l'occasion d'y revenir, comme nous le ferons pour d'autres exposants, qu'une première visite a laissés dans l'ombre. »

« L'impression générale a été excellente et nos consommateurs ne manqueront pas de la confirmer par leurs achats abondants. »

« Une visite complète de la Foire se termine à la taverne, royaume de M. Morel, souverain agité comme en période de crise, mais dont la puissance est solennellement affirmée par une amusante caricature murale. Les décorations de la taverne ont été complétées par des adjonctions nécessaires : le portrait de M. Curty et celui du bon peintre Oswald Pilloud. »

« Les invités se sont retrouvés, à midi, au restaurant des Merciers, pour apprécier un excellent menu. »

« M. Bovet, président du Conseil d'Etat, a adressé les félicitations du gouvernement aux organisateurs de la Foire. Il a montré que cette Foire était surtout le résultat de l'émulation et de la bonne volonté des producteurs fribourgeois, qui ont compris le rôle important qu'ils doivent jouer dans l'économie nationale. Les consommateurs, de leur côté, se rendront compte qu'ils peuvent trouver des produits aussi bons, sinon meilleurs qu'ailleurs et que c'est faire œuvre de solidarité nationale que de les acheter. Les produits de notre sol, qui, grâce aux efforts des chefs de notre agriculture, deviennent de plus en plus recherchés, font honneur à nos agriculteurs. Ceux-ci, a dit M. Bovet, peuvent être certains de pouvoir compter sur l'aide et sur l'appui constants du gouvernement. »

« M. Aebly, syndic de Fribourg, a dit toute la fierté qu'éprouve la ville, aux destinées de laquelle il préside avec tant de distinction, d'abriter une manifestation qui a un tel succès. Jamais plus qu'aujourd'hui, a déclaré M. Aebly, l'entente entre la ville et la campagne n'a été si parfaite ; jamais non plus cette coopération n'a été aussi nécessaire. Notre terre fribourgeoise, féconde et maternelle, peut subvenir à tous les besoins de ses enfants. Il faut savoir le reconnaître et contribuer au développement de notre agriculture en lui permettant d'écouler ses produits. La ville de Fribourg comprend son rôle de capitale d'un canton agricole. Elle ne ménagera pas ses efforts pour faire fructifier le bon esprit qui a toujours uni la ville et la campagne. »

« M. Savoy, conseiller d'Etat, après avoir rendu un bel hommage à la Fédération des syndicats agricoles, organisatrice de la Foire, et à son actif secrétaire, M. Curty, a montré les résultats que peuvent atteindre les agriculteurs lorsqu'ils sont groupés dans de solides organisations et lorsqu'ils abandonnent leur dangereux égoïsme. Il a lancé un appel vibrant à la solidarité entre tous les agriculteurs, solidarité de plus en plus indispensable et sans laquelle tout progrès technique et moral est vain. Il les a invités à se ranger tous sous le drapeau de l'Union des paysans fribourgeois. »

« On a entendu encore d'excellentes paroles de M. Henri Buchs, président de la Chambre de commerce ; de M. Morard, président de l'Union des paysans fribourgeois, et de M. Pauchard, rédacteur, au nom de la presse. »

« Puis les invités se dispersèrent pour se retrouver, la plupart, dans les locaux très accueillants de la Foire, pour éprouver de près tous ses trésors gastronomiques. »

« La compagnie du chemin de fer Fribourg-Morat-Anet et les chemins de fer électriques de la Gruyère, service des autobus, ont bien voulu consentir à délivrer, pendant la durée de la Foire aux provisions, les mercredi, samedi et

dimanche, le billet de simple course, valable pour le retour le même jour, à la condition que le billet soit timbré à l'entrée de la Foire. »

« Les lignes suivantes entrent en considération pour ces facilités : ligne Fribourg-Morat-Anet ; stations de Sugiez à Givisiez ; ligne des autobus : Bulle-Fribourg par La Roche et Farvagny, Planfayon-Fribourg par Chevrières et Dirlaret, Schwarzenbourg-Planfayon-Fribourg par Tavel. »

« Au pavillon des horticulteurs fribourgeois, il convient de signaler le stand de M. Oscar Schrøter, de Cressier-sur-Morat, dont le nom a été omis dans la liste officielle des exposants. Son stand est fort bien aménagé. »

Distinction

M. Charles Duchamp, directeur des Moulins de Pérolles, vient d'être nommé vice-président de la Fédération internationale des Meuneries nationales au congrès qui vient de se tenir à l'Institut géographique de Paris. »

Conservatoire de musique

On nous écrit : La reprise des cours du Conservatoire est fixée au 1er octobre. Une nouvelle occasion se présente pour recommander notre Ecole à tous ceux qui s'intéressent à l'art musical. »

« Les cours y sont donnés avec compétence par un corps professoral tout dévoué à sa tâche. Nous espérons que chaque branche, piano, violon, violoncelle, orgue, flûte, chant et diction, verra son effectif augmenter. N'oublions pas l'enseignement théorique et la culture du chant grégorien, qui donneront également à tous ceux qui s'y intéressent pleine satisfaction. »

« Les inscriptions des anciens et des nouveaux élèves sont reçues au bureau du Conservatoire, dès lundi 28 septembre, de 10 h. à 11 h. et de 2 h. à 6 h., ou par écrit. Fixation des horaires : mercredi, 30 septembre, à 5 h. du soir. »

Aux écoles primaires de Fribourg

« Le Conseil communal de Fribourg a fait appel, pour remplacer Mlle Blanche Chappuis, démissionnaire, comme professeur de gymnastique aux écoles des filles, à Mlle Marcelle Noth, de Fribourg. Le Conseil d'Etat a ratifié cette nomination. »

A Siviriez

« On nous écrit : La paroisse de Siviriez a l'avantage de posséder, depuis de nombreuses années, une caisse d'épargne très prospère. Le mouvement des affaires, qui a dépassé, pour le dernier exercice, le chiffre de 3,000,000 francs, prouve suffisamment l'activité de cette institution en même temps qu'il laisse deviner tout le travail du caissier. Aussi, dimanche dernier, après les vêpres, pour fêter les quarante ans de services de son dévoué caissier, M. le juge Théodore Conus, le comité d'administration de la caisse a-t-il voulu rendre hommage comme il convenait à la fidélité et au zèle de ce loyal serviteur, dont l'intégrité professionnelle est à la hauteur de son esprit de foi. Un cadeau bien fleuri souligna les aimables paroles échangées entre M. le curé Demierre, au nom du comité, et l'heureux jubilaire, visiblement ému par cette délicate attention. »

La saison en Gruyère

« On nous écrit : L'automne a fait en Gruyère, comme ailleurs du reste, une entrée plutôt fraîche, dans un décor de grisaille et de neige. La bise est froide et il a gelé fortement. Aussi les troupeaux de génisses, devant de quelques jours la date habituelle de la Saint-Michel, rentrent mélancoliquement après une saison qui ne fut guère favorable. »

« Quelques regains ne sont pas encore rentrés ; il sera bien difficile de les terminer à cette saison et les ménagères s'empressent de récolter activement les légumes de leurs jardins. »

POUR VOTRE SANTÉ, BUVEZ une



Les funérailles de M. l'abbé Singy

Les funérailles de M. l'abbé Dr Ernest Singy ont eu lieu, hier, à Ponthaux. Le wagon transportant sa dépouille mortelle était arrivé mercredi soir en gare de Grolley. La pieuse affection de ses deux sœurs, dont l'une habite Fribourg et l'autre, Grolley, avait tenu à ramener en terre fribourgeoise celui qui était resté si fidèlement attaché à sa famille et à son pays. »

« M. l'abbé Dr Kaiser, curé de Ponthaux, a célébré l'office de Requiem, auquel assistaient un certain nombre de membres du clergé et d'amis. M. le chanoine Wæber représentait le chapitre de Saint-Nicolas, dont M. l'abbé Singy avait été coadjuteur. M. le doyen Hassler, curé de Villars-sur-Glane, et M. l'abbé Clerc, curé de Givisiez, représentaient ces deux paroisses, où il avait été curé ; M. l'abbé Crausaz, la paroisse de Courtion, dont il était originaire ; M. l'abbé Gambon, curé de Cugy, était là en qualité de condisciple du défunt. »

« M. l'abbé Dr Singy, professeur à Tunis et au grand séminaire de Carthage, était arrivé à Vichy, très fatigué, souffrant d'une maladie de foie et presque aveugle. Il y fut atteint d'une pneumonie et il y est mort samedi dernier, en pleine connaissance, dans les plus beaux sentiments de piété et de résignation, après avoir demandé lui-même à recevoir les derniers sacrements. »

Ecole Vogt

« Les cours et leçons de cette école de musique commenceront au début d'octobre. Les élèves qui désirent apprendre à jouer d'un instrument d'orchestre peuvent s'inscrire comme d'usage chez M. Léon von der Weid, magasin de musique, rue de Lausanne, jusqu'à jeudi prochain, premier octobre. La taxe d'inscription est de 30 fr. Le comité verrait avec faveur des inscriptions pour la contrebasse, le hautbois et le cor. D'une manière générale, ces instrumentistes sont très demandés. »

Amélioration de terrain

« On nous écrit : Les propriétaires intéressés se sont constitués en syndicat pour l'endiguement de deux ruisseaux de la commune du Pâquier. Un comité, présidé par M. Remy, inspecteur forestier, et comprenant MM. Félix Glasson, Louis Ruffieux et M. le docteur Pasquier, a été constitué et les travaux commenceront immédiatement. »

Football

« Le très nombreux public qui est allé pour la première fois au nouveau stade de Saint-Léonard, dimanche dernier, sera heureux d'apprendre que dimanche, 27 septembre, aura lieu le premier match de championnat de la saison. »

« Pour ce début, les Fribourgeois auront le privilège de voir évoluer l'équipe de Lausanne-Sports. Chacun sait que cette équipe vaudoise veut essayer de passer en Ligue nationale à la fin de cette saison ; aussi ses dirigeants n'ont-ils reculé devant aucun sacrifice pour s'assurer les services des meilleurs joueurs de football de Suisse et même de l'étranger. »

« C'est assez dire que l'équipe fribourgeoise jouera un match dur et qu'elle devra fournir un effort considérable si elle veut conserver une place en vue dans sa région. »

« Voici la composition du comité de l'Association fribourgeoise de football : »

« Président : M. Georges Thurler (Football-Club Saint-Pierre) ; vice-président : M. Edouard Gilardi (Central) ; secrétaire-caissier : M. Gabriel Thurler (Fribourg) ; membres adjoints : M. Maurice Gibellino (Fribourg) et M. Albert Challamel (Richemont-Daillettes) ; commission technique : M. Joseph Bonnabry (Fribourg) ; M. Albert Demierre (Richemont), et M. Louis Barbey (Central). »



L'héritière et la montreuse de marionnettes

par Edouard de KEYSER

Servane respira. Elle dit à Ariette : — Oh !... Je demanderai au commandant de mettre cet acteur de cinéma à notre table. — Impossible. Il ne quitte pas sa cabine ; il a décidé d'y prendre ses repas... Alors, comme vous le pensez bien, je me suis informée. Tout le monde m'a répondu : « C'est lui... »

— Lui ?... — Il n'y en a qu'un, n'est-ce pas ? — Qui ? — Mais Harold, voyons... Harold Lloyd... — Lui ?... Nous avons Harold à bord... — Pensez-vous ? — Le médecin m'a dit : « C'est Lui. On ne nous en a pas confié davantage. J'ai sa photo en carte postale. S'il m'appelle pour le soigner, avant Rio, je lui demanderai sa signature. »

Servane souriait. Le secret d'Ariette n'était pas le sien. Entre les deux, il n'y avait aucun lien de parenté. Celui-ci ne manquait évidemment pas de saveur, mais qui aurait osé les comparer ?... — Je vais vous raconter ce qui m'arrive, dit-elle, et pourquoi je veux un conseil. Lentement, ayant conscience de la gravité de l'heure, elle détailla tout, depuis l'hôtel du

Havre et la lettre froissée, jusqu'aux scrupules de Kate et à leur décision finale. — Vous y voyez clair ? demanda-t-elle. — Ariette la regardait, amusée. — Très clair ! Ce Daniel Camarès a de la chance. Telle que vous êtes là, mademoiselle Servane, vous l'aimez comme une folle. Vous êtes amoureuse, ni plus ni moins. — Pour la première fois depuis l'âge de raison, Servane demeura interloquée, la bouche ouverte, sans trouver un mot à répondre. — Mais oui, vous l'aimez ! poursuivit Ariette. Nous commençons toujours, je crois, par ne pas savoir ce que nous ressentons, si c'est un manque d'appétit ou une boulimie, si nous sommes tristes ou malades... si nous sommes gaies parce que le soleil est beau. L'amour, c'est comme le vin ; certains l'ont morose, d'autres joyeux ; mais le résultat est le même. Quand la première fièvre est passée, qu'on peut voir lucidement, on en arrive à cette conclusion toute simple : « Je suis éprise ». D'après le sujet, c'est alors l'immense joie ou le gouffre noir. — Servane recouvrait la parole. — Ce n'est pas vrai, souffla-t-elle, rageuse. Ce n'est pas vrai, Ariette ! Je ne l'aime pas. Elle se découvrait soudain la plus malheureuse des jeunes filles, et, pendant deux minutes, elle se plaignait amèrement. — Vous pouvez encore guérir, sans doute, dit Ariette pour la consoler. — Mais alors, ce fut bien d'une autre. Servane se fâcha toute rouge. — Guérir ! Guérir !... De l'amour ? Il faudrait être la dernière des imbéciles. Si je l'aime... Je ne l'aime pas, vous entendez, mais

si je l'aimais, je m'accrocherais à mon amour comme un naufragé à son île déserte. Je serais fière, et je me moquerais pas mal de n'être pas aimée. — On dit ça... Mais on aime (comme les professeurs de mathématiques, pour leurs démonstrations), que la réciproque soit vraie. — Ariette ! Dites-moi que vous avez voulu plaisanter... Que je n'aime pas. — Je veux bien, répondit la jeune fille. Mais interrogez-vous... Ne ressentez-vous jamais, depuis quelques jours, l'envie de fondre en larmes ? — Oh ! souvent ! — Et tout de suite après, ne croyez-vous pas que vous êtes la plus heureuse des créatures ? — Chaque fois. — Ne trouvez-vous pas ce Camarès laid, insupportable ?... — Fat, odieux, assez mufle et complètement antipathique. — Vous voyez bien... Vous l'adorez. — Servane ne voulait pas se rendre à l'évidence. — Je vous l'assure, lui dit Ariette, vous l'aimez à la folie. Et le mot est bien juste, puisque vous faites en ce moment une folie qui tournera peut-être mal pour votre tranquillité, pour votre bonheur. Vous suivez, somme toute, ce monsieur qui ne vous demande rien. — ...Mais qui court un danger. Et je ne veux pas qu'il meure. — Vous aimez... Combien je vous envie !... — Servane retrouva son sourire. — Vous m'enviez, Ariette ?

Elle ne pensait plus à se défendre. Elle examinerait son cas, en détail, dans sa cabine... Ariette avait retrouvé son air rêveur, sérieux, adorable. — Oui, Servane, je vous envie, dit-elle d'une voix où tremblait un appel. Aimer, ce doit être le paradis. Sentir qu'on vit pour quelqu'un, qu'on accepterait la mort avec joie, se dévouer, être indulgent, pardonner beaucoup, faire peut-être du bien à une âme, animer un courage, donner des forces pour le travail, être non pas l'énergie, mais une aide morale, un soutien dans les défaillances... Comme j'envie tout cela !... — Vous n'avez jamais aimé ? — Jamais. Et parfois, je me demande si mon cœur pourra s'émouvoir. C'est que mon esprit réclame tant de qualités, de telles délicatesses de sentiments ! Nous sommes les plus grands ennemis de nous-mêmes. Quand nous avons placé notre rêve trop haut, que nous l'avons trop nourri, nous ne pouvons plus le matérialiser. — Servane lui prit la main. Elle se sentait tout à coup tellement supérieure ! — Vous aimez, Ariette. Vous aimez, comme moi... Et l'on vous aimera... Ariette lui sourit assez tristement : — Comme vous... — Oh ! non, on ne m'aime pas, moi. On ne fait pas attention à moi. Je suis trop petite, sans doute. Et ceci me fait penser à une chose des plus importantes. Je me suis embarquée pour sauver Daniel... — De la fosse aux lions ? — Vous riez de moi. Mais nous sommes déjà trois, Kate, moi... et vous... Et même vos

marionnettes... Nous avons une grande force : les ennemis de Daniel ne nous connaissent pas. — Ils ont d'ailleurs une autre force : vous ne les connaissez pas non plus. — Mais je n'ignore pas leur existence. Ils ignorent la mienne. — Clair comme le jour, elle prouva que Daniel était sauvé. Ariette se rendit à sa démonstration et elles se séparèrent, plus confiantes toutes deux, depuis qu'elles avaient découvert une amie. — IV

Il est avec les Soies de Lyon des accommodements. La permission, exceptionnelle, de monter au pont des premières fut accordée. Servane avait couru la réclamer avant même de rentrer chez elle. — Quand elle grimpa aux cabines de luxe, elle entra dans la période d'enthousiasme... Elle aimait... C'était certain ! Elle était folle de Daniel Camarès. Comment avait-il fallu, pour le savoir, qu'Ariette le lui apprit ? Comme si, en elle, tout ne le criait pas. — Ce fut un triomphe vivant qui poussa la porte et fonça en bolide sur les genoux de Kate. — Où étais-tu ? questionna l'ex-nourrice. Je l'ai cherchée partout. — En troisième... Je donnais des bonbons aux petits émigrants. J'y ai rencontré une jeune fille charmante. Nous avons bavardé. — Une émigrante ! — Tu es bête. Elle avait en la même pensée que moi. Elle distribuait. — J'ai eu peur... Avec toi... (A suivre.)

Aux Jeunes conservatrices du district de la Glâne

D'entente avec le comité du parti conservateur glânois, il a été prévu trois réunions des Jeunes conservatrices glânoises pour les prochaines élections au Conseil national.

Ces réunions auront lieu par cercle de justice de paix, respectivement à Romont, Rue et Villaz-Saint-Pierre. Cette division des réunions a pour but de faciliter la participation de tous les jeunes conservateurs, en leur évitant ainsi de trop longs déplacements.

L'assemblée du cercle de la justice de paix de Romont est fixée à dimanche après midi, 27 septembre, à 3 h., au Cercle catholique, à Romont. M. le conseiller d'Etat Perrier y fera un rapport sur la situation politique en Suisse et dans le canton de Fribourg en particulier.

Tous les jeunes conservateurs sont cordialement invités. Ils se feront un devoir de prendre part à cette réunion, qui promet d'être intéressante autant qu'instructive. On compte sur une grande participation de nos jeunes, afin que cette journée soit l'occasion d'une belle et imposante manifestation.

Accident de la route

Hier après midi jeudi, à Rosières, près de Belfaux, M. Adrien Hurni, commerçant à Villarepos, descendait à Belfaux avec son camion chargé de marchandises, lorsqu'une automobile, survenant par derrière, l'a dépassé et a heurté un pare-choc du camion qui s'est renversé. Le camion a subi des dégâts importants.

Etat civil de la ville de Fribourg

Naissances

14 septembre. — Renevey Marie-Antoinette, fille de Louis, commis, de Féigny, et de Monique née Philipona, rue Louis-Chollet, 14.
Kolly Elisabeth, fille de Maxime, journalier, de Treyvaux et Essert, et de Jeanne née Papaux, domiciliés à Treyvaux.

15 septembre. — Thürler Anne-Marie, fille d'Arthur, journalier, de Bellegarde, et de Thérèse née Biolley, rue des Alpes, 58.

16 septembre. — Morand Jean, fils d'Émile, fromager, du Pâquier, et de Berthe née Volery, domiciliés à Lavans-Vuillafans (Doubs, France).

17 septembre. — Dupasquier James, fils d'Ernest, agriculteur, de et à Vuadens, et de Angéla née Morel.

18 septembre. — Richoz Cécile, fille d'Henri, agriculteur, de Vauderens, et d'Alice née Clément, domiciliés à Chapelle (Glâne).

19 septembre. — Schärer Ruth, fille d'Edouard, chauffeur-mécanicien, de Thorigen (Berne), et de Martha née Lobsiger, rue du Progrès, 8.

Morard Achille, fils de Francis, mécanicien, de Gumefens, et d'Anna née Plörer, domiciliés à Vuadens.

20 septembre. — Gury Raymonde, fille d'Ernest, employé aux Chemins de fer fédéraux, d'Avry-sur-Matran, et de Germaine née Dafflon, Palatinat, 312.

Brunisholz Cécile, fille de Louis, journalier, de Praromant, et d'Ida née Bærswyl, domiciliés à Sales (Sarine).

21 septembre. — Bächler Gertrude, fille d'Émile, journalier, de Dirlaret et Saint-Ours, et de Thérèse née Biemann, Neuveville, 71.

Feyer Nicolas, fils de Christophe, agriculteur, d'Escholzmatt, et de Louise née Eltschinger, domiciliés à Granges-Paccot.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société de tir de la ville de Fribourg. — Demain soir samedi, 26 septembre, dès 8 h. 1/2, réunion amicale à la taverne de la Foire aux provisions. Invitation à tous.

Société féminine de gymnastique Freiburgia. — Lundi, reprise des leçons obligatoires à la halle des Grand'places.

PUBLICATIONS NOUVELLES

Grimaud (abbé Ch.). — *Bébé grandit*. In-12, 10 fr. P. Téqui, libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte, Paris-VI^e.

La première éducation dès le berceau et du sort du berceau, tel est l'objet du délicieux volume que M. Grimaud ajoute à sa collection, si célèbre, désormais. Disons que ce dernier travail est une œuvre magistrale, dans laquelle l'auteur donne la clef du problème si ardu de l'éducation. En peu de mots, les grands principes directeurs sont tracés et démontrés avec cette science psychologique que tous les lecteurs de M. l'abbé Grimaud admirent. Heureux, peut-on dire, les enfants des parents qui liront et méditeront ce livre.

L'ouvrage est divisé en quatre parties, dont l'énoncé est tout un programme : 1. L'éducation est à base de sacrifice. 2. L'éducation est une création d'habitudes. 3. L'éducation est une imitation. 4. L'éducation est une prédication.

D'une lecture émouvante, cet ouvrage, comme tous ceux de l'auteur, a le don de satisfaire pleinement l'esprit, par la clarté qu'il projette sur tous les points de la question traitée.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

†
Le Cercle catholique de Fribourg
fait part du décès de
Monsieur Arsène NIQUILLE
directeur général des Chemins de fer fédéraux,
à Berne

L'enterrement aura lieu vendredi, 25 septembre, à 4 heures de l'après-midi, à Charmey.

†
La « Sarinia »
fait part du décès de
Monsieur Arsène NIQUILLE
directeur général des Chemins de fer fédéraux
brusquement enlevé à sa famille, à ses amis
et à son pays.
L'enterrement aura lieu à Charmey (Gruyère),
aujourd'hui, à 4 heures de l'après-midi.

L'Association suisse des sous-officiers
section Fribourg
fait part à ses membres du décès du
Monsieur Jules HERTIG
membre libre
Ses funérailles ont eu lieu aujourd'hui.

La musique de Landwehr
fait part du décès de
Monsieur Jules HERTIG
membre passif
L'enterrement a lieu aujourd'hui.

Société fribourgeoise des Arts et Métiers
fait part du décès de
Monsieur Jules HERTIG
horticulteur
membre honoraire
L'enterrement a lieu aujourd'hui 25 septembre.

La Société des tambours de la ville
fait part du décès de
Monsieur Jules HERTIG
membre passif
L'enterrement a lieu aujourd'hui, vendredi.
Départ de l'hôpital Daler, à 12 h. 3/4.

La musique « La Concordia »
fait part du décès de
Monsieur Jules HERTIG
membre passif
L'enterrement a eu lieu aujourd'hui, vendredi,
à 1 heure.

La Société ornithologique et avicole
de Fribourg
fait part du décès de
Monsieur Jules HERTIG
membre honoraire
L'enterrement a eu lieu aujourd'hui.

Pompes funèbres générales S. A.
AV. GARE 27 B
FRIBOURG

En cas de décès
Téléphone jour et nuit 9.95

Formalités, toilettes mortuaires,
cercueils, couronnes, cierges, etc.
AUTO TRANSPORTS FUNÉBRES
Jos. Monney, gérant 68.9

CAPITOLE
Cinéma Sonore
Du vendredi 25 sept. au jeudi 1^{er} oct. inclus
Tous les jours, à 20 h. 30
Dimanche, matinée à 15 h.

Un grand film, parlé français
LE RÊVE
avec
Simone GENEVOIX, Jacques CATELAIN
et Germaine DERMOZ

Au même programme :
AUX ÎLES DES PINGUINS
Actualités (Pathé Sonore)
C'EST UNE SEMAINE DE GRAND GALA
Location tous les jours, de 17 à 19 heures
Téléphone 1300

On engagerait pour tout de suite une
couturière
et une
tricoteuse à la machine
chez Peñsard-Ruefli, atelier de tricoteage,
rue de Zehringen, 99, Fribourg. 15696

Pour une bonne plume-réservoir
adressez-vous
aux
LIBRAIRIES SAINT-PAUL
Place Saint-Nicolas, 130 et
Avenue de Pérolles, 38

TOUTES MARQUES : Waterman's, Parker,
Monte-Rosa, Paillard, etc.

TOUS PRIX (de 5 à 45 francs)

RÉPARATIONS PROMPTES ET SOIGNÉES

RADIO-ÉLECTRICITÉ Pension d'enfants
Hagröslil
GRANGES-PACCOT
près Fribourg 155

Postes à galène pour Sotons, depuis Fr. 6.25 ; appareils à 4 lampes sur courant, av. haut-parleur, Fr. 230.- ; fers à repasser, Fr. 19.-. Bouilloires électriques, Fr. 18.-. Lampes portatives, dep. Fr. 8.50 ; réchauds à cuire, Fr. 35.-. Tout matériel électrique. GRIVET, Route Alpes, 4, Fribourg. 146-3 séjour prolongé. Tél. 8.47

reçoit enfants de tout âge pour vacances ou séjour prolongé. Très bons soins. Prix : 3 à 5 fr. p. jour. Prix réduit pour 146-3 séjour prolongé. Tél. 8.47

Uniformes pour le Collège
SOLIDES AVANTAGEUX
Tissus de la fabrique de draps de Neirivue

Magasin Art et Travail
17, rue de Lausanne, 17
FRIBOURG 14588

Dimanche 27 septembre

RECROTZON
à **BARBERÈCHE**
Bonne musique
Invitation cordiale. 14701 F
LE TENANCIER.

TOILES CIRÉES
anglaises, molletonnées, nappages. 130-18
MARCEL CHIFFELLE, av. des Alpes, 26

Vuisternens - en - Ogoz
Dimanche 27 septembre
RECROTZON
BONNE MUSIQUE 14691
Invitation cordiale. Le tenancier.

Matelas en crin animal
LITERIE FINE
DUVETS et COUSSINS CONFECTIONNÉS
Articles de confiance
Adressez-vous à Fr. Bopp, maison d'ameublements, Fribourg, rue du Tir, 8, tél. 7.63. 2-22

Fiancés
Bonne récompense à personnes d'onnant des adresses de fiancés.
Ecrire sous P 3156 N, à Publicitas, Neuchâtel.

PERDU
en ville, le 23 septembre, petit chien, genre Dackel, gris, avec les quatre pattes blanches, noir sur le dos. Téléphoner au No 34, Plantafayon. - Récompense.

Pommes de terre
Sommes acheteurs, jaunes (industrie) et blanches provenant de terrain graveleux ou sablonneux.
Bächler-Andrey, dépôt Place Notre-Dame, 176.
DEMOISELLE diplômée, expérimentée, de toute confiance, donnerait **ENSEIGNEMENT** à enfants, selon les programmes officiels, répétitions, suivrait études.
S'adresser par écrit sous chiffres P 41191 F, à Publicitas, Fribourg.

HOMME SÉRIeux
capable et connaissant les deux langues,
demande place
comme magasinier.
Ecrire sous P 41104 F, à Publicitas, Fribourg.

Grand et beau choix
de
Complets
pour
Messieurs

Nos prix :
50.- 65.- 75.- 85.- 95.- 100.-
jusqu'à 165 fr.

Coupe élégante...
Marchandise de qualité

Choix superbe de pardessus mi-saison
TRENCH-COAT, pour hommes, à Fr. 45.- 55.- 63.- 75.- et 95.-
MANTEAUX caoutchouc et gabardine depuis Fr. 40.-

Maison de confections masculines
A la Perfection
Jacques GUGGENHEIM-SCHNEIDER
10, Avenue de la Gare, 10 — FRIBOURG
Voir nos 5 vitrines
— Timbres d'escompte 5 % —

A REMETTRE
avantageusement, à Fribourg, petit magasin d'épicerie, bien situé et bien achalandé, existant depuis trente ans. Peu de reprise. S'adresser par écrit sous chiffres P 14690 F, à Publicitas, Fribourg.

Commissionnaire
est demandé
pour travail de 11 h. 30-12 h. et de 16 h. 30-18 h. 30. Adresser les offres écrites sous chiffre P 14547 F, à Publicitas, Fribourg.

Domaine
très bien situé, district de la Glâne, terre de bonne qualité, 64 poses, à louer. S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 14549 F.

35 poses
à vendre, beau domaine, bâtiment en excellent état, 8 chambres, grange à pont, 2 écuries modernes, fosse à purin, jardin, verger, etc. Prix favorable. S'adresser à l'agence immobilière A. Frossard, Fribourg. 15-18

Pommes de terre
blanches, à vendre, 10,000 kg.; échantillon sur demande. 14618
S'adresser à Paul Beauvois, à Cottens (Cl. Frib.).

Alb. Ramstein
photographe
vous fait d'excellentes photographies, à prix très modérés. 14472 F
Atelier : rue de Lausanne, 30, Maison Lehmann, tissus.

de CHAUFFAGE
A vendre, bois de sapin bien sec, 55 fr. le moule & bois dur, 85 fr., le moule rendu domicile. S'adresser à la Pisciculture à Marly. 14698

de bonneterie
MERCERIE, à remettre avec ou sans marchandises. On peut changer de commerce. Bon passage au centre de Lausanne. Offres écrites, sous chiffres P 18-13 L, à Publicitas, Lausanne. 18-13

Achats de soldes
en tous genres et fonds de magasin. J. Barbey, soldeur, Palud 14, Lausanne. Téléph. 31.355. — Même adresse, on envoie contre remboursement coûteux inoxydables, à 8 fr. 50 la douzaine.

A VENDRE
de belles semences de céréales Plantahof triées ainsi que du seigle rouge « Brunnen ». 41183 F
S'adresser : Fritz Brünmann, Onens.

Immeuble
avec 2 poses de terre
à vendre, bien situé, grange, écurie, remise, conviendrait pour homme de métier, etc., au comptant : 2.300 fr. Prix : 9.500 fr. 15-19
S'adresser à l'agence immobilière, A. Frossard, Fribourg.

La Raisin de table
tessinois, tr. doux, beaux, à 40 ct. le kg. — Pour la fabrication du vin, meilleur marché. 1204-5 O
A. Luini, Exo., Arbedo.

LOCAUX
A LOUER
pouvant servir de magasins, laiterie ou primeurs, ou dépôt. Boulevard de Pérolles. 14006
S'adr. chez M. Cimma, rue de l'Industrie, 2.

CHOCMEL
ZÖHLER
Délices!... que vous voudrez sans doute connaître aussi: un beau livre et du

Clinique Dentaire
INSTITUT SPÉCIAL POUR DENTS ARTIFICIELLES

Nouvelle direction : E. DESCOMBES, méd.-dent, diplômé fédéral
9, av. de la Gare — FRIBOURG — Vis-à-vis de l'Hôtel Terminus

Malgré mes prix très bon marché, j'emploie, pour les dentiers, les matières premières les meilleures existant sur le marché. En outre, tous mes travaux sont garantis.

Les personnes désirant faire faire leur dentier le même jour sont priées de nous téléphoner la veille ou de se trouver le plus tôt possible, le matin, dans notre clinique. Consul. dès 8 h.

Téléphone 377 Téléphone 377

Fribourg expose et vend les produits de son sol

Foire aux provisions
Fribourg (Grenette) 43-22
24 septembre - 5 octobre 1931

Mon mari vante toujours les multiples qualités du Savon Sunlight



Le savon Sunlight redonne rapidement aux chemises et aux draps leur blancheur éblouissante et leur assure un plus long emploi. Utilisez le savon Sunlight pour tous vos lavages; sa pureté est indiscutable et garantie par 25.000 frs. Et le savon Sunlight est maintenant encore meilleur marché.

Gros cube 55 cts.
Double morceau 50 cts.

Sunlight, S. A., Zurich

Location d'auberge

Pour cause de santé, la commune de Villarsel-le-Gibloux, met en location, par voie d'enchères publiques, le lundi 5 octobre, à 14 heures, son établissement sous l'enseigne « PINTÉ DU CHASSEUR » avec ses dépendances et 10 poses de terrain. 14643
Par ordre : Le secrétaire.

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

RECROTZON

à l'auberge de Corminboeuf
BONNE MUSIQUE

Invitation cordiale. 41159
Le tenancier.

Ch. Broillet
médecin-chirurg.-dentiste
absent
EN SEPTEMBRE

A louer

bel appartement de six pièces, confort moderne; entrée tout de suite ou à convenir. Prix de location très avantageux.
S'adr. : « LA SUISSE », place de la gare, 38, Fribourg. 14573 F

Agent général demandé

pour cantons de Fribourg et Neuchâtel, pour un article patentié, fabriqué en grande quantité. Plein succès à l'étranger et en Suisse allemande. Pour dépôt, Fr. 200.— au comptant exigés. — Hôtel Suisse, à Fribourg, samedi, de 1-3 h.

Consultez lundi

28 septembre
de 2 h. à 6 h.

Hôtel Suisse
Fribourg

SCHMID
FILS

Experts-
fourreurs
NEUCHÂTEL

On demande

pour tout de suite, jeune homme, sachant traire. Occasion d'apprendre l'allemand. 14680
Chez Ebischer Ignaz, Heitenried (Cl. Fribourg).

PIANO TABLEAUX
Magnifique piano-phono de Leipzig, occasion exceptionnelle, à vend. ou à échanger, contre beaux tableaux, meubles, etc.
Reardon, 16, r. de la Tour, LAUSANNE. Téléphone 31.518. 35281 L

A vendre ou à échanger

BERLIET

6 cylindres, cond. int.
S'adr. : Agence Ford, Genève, tél. 40.595. 34308



GRAND CHOIX
en
FOURNEAUX

E. Wassmer S. A.
Fribourg

à découper pour recevoir
SON GRATUITEMENT
votre nouveau catalogue
des beaux meubles de chez nous
Nom :
Adresse :
Localité : L. F. 25.9

MEUBLES LA MEILLEURE ADRESSE
MÉNAGÈRE PL. PALUD - LAUSANNE

DEMANDEZ LE CATALOGUE

Pour la rentrée du Collège

ART ET TRAVAIL

17, rue de Lausanne, 17 — Fribourg
vous fournira très bien vos uniformes.

Trois conditions sont nécessaires pour obtenir une cure complète de plantes médicinales :

1. La pureté des plantes.
2. Contenu des éléments tels qu'ils se trouvent dans la nature.
3. La possibilité d'introduire complètement dans l'organisme les éléments de ces plantes.

Ces 3 conditions se trouvent réunies dans la

„Waldflora” Poudre de plantes

qui a déjà fait ses preuves depuis des dizaines d'années et qui est bien connue, ainsi que de nombreuses attestations en font foi.

Un paquet de cure pour 4 semaines : Fr. 4.50.

Demandez dans toutes les pharmacies et drogueries (gratuitement) le livret « Waldflora », ou directement à la Josef-Apotheke, Zurich 6.

| | |
|---|----------|
| Waldflora No 0 pour purifier le sang | Fr. 4.50 |
| Waldflora No 1 (diabète) | 4.50 |
| Waldflora No 2 (maladies des femmes) | 4.50 |
| Waldflora No 3 (cystopathie) | 4.50 |
| Waldflora No 4 (maladies des reins) | 4.50 |
| Waldflora No 5 (maladies des voies respiratoires) | 4.50 |
| Waldflora No 6 (calculs) | 4.50 |
| Waldflora No 7 (pertes blanches) | 4.50 |
| Waldflora No 8 (maux d'estomac et d'intestins) | 4.50 |
| Waldflora No 9 (maladies des nerfs) | 4.50 |
| Waldflora No 10 (constipation) | 4.50 |
| Waldflora No 11 (obésité) | 4.50 |

Vente juridique d'un moulin

L'office des poursuites du Lac procédera, le lundi 5 octobre 1931, à 14 heures, sur place, à la vente des immeubles, appartenant à Walter JOHNER, moulin neuf, à Ried, près Châtres, et comprenant une maison d'habitation et un moulin avec des installations modernes.
Taxe de l'office : Fr. 70.000.— 14621
Office des poursuites, Morat.

MAUX DE TÊTE MIGRAINES

Douleurs. **CÉPHALINE** Insomnies
Faitur. pharm. Yverdon
Antinévralgique préféré, sans effet nuisible.
Plus de 35 ans de succès. 528-1
Fr. 1.75 la boîte. Toutes pharmacies.

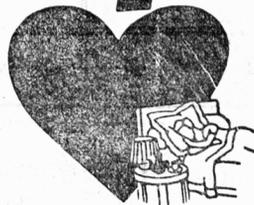
Auberge de Grandsivaz

Dimanche 27 septembre

Recrotzon

BONNE MUSIQUE 14681
Invitation cordiale.
La jeunesse et le tenancier.

Une tasse de café fort le soir



Le café Hag,
l'ami du cœur
et des nerfs

Il n'en faut souvent pas plus pour vous priver d'un sommeil réconfortant, tandis qu'une tasse de café sans caféine Hag, même à forte dose, ne compromet point votre sommeil. D'ailleurs, son goût et son arôme ne vous feront pas regretter le meilleur des cafés auquel vous êtes peut-être habitué. Ainsi, quand vous recevez, si vous voulez le bien de vos invités, vous tiendrez à ne leur offrir que du café Hag. - C'est à vous qu'ils seront redevables d'une nuit de sommeil délicieux. Nouveau prix : Frs. 1.50 le grand paquet.

Plaques de St-Christophe

130, Place Saint-Nicolas
et Pérolles, 38, Fribourg

CUCHAULES de Recrotzon

On vendra samedi, le 26 septembre, devant le poste de gendarmerie, des excellentes cuchaules de campagne au beurre frais ainsi que des cuquettes à la crème (tout à fait extra). 41184 F



ESCARGOTS

Les ESCARGOTS PRÉPARÉS ont commencé arrivage chaque jour.
Grand choix en GIBIER : LIÈVRES, CHEVREUIL, CIVET, etc.
VOLAILLE de BRESSE et du JURA.
POISSONS FRAIS de MER et du LAC.
AU FAISAN DORÉ 15, rue du Tir
FRIBOURG
Téléphone 9.37
— ON PORTE A DOMICILE —
Expédition.

À LAUSANNE

tous les agréments sont CENTRALISÉS AU CENTRAL

L'HOTEL
LA BRASSERIE
LE RESTAURANT
LE BAR
LE CARNOTZET
LES 3 BOWLINGS

Appartement

à louer, centre de la ville, ensoleillé, 4 chambres, cuisine, chauffage, salle de bains, tout confort. Prix : 1.500.
S'adresser à l'agence immobilière A. Frossard, Fribourg. 15-17

A vendre Torpédo Delage

6 cylindres, 7 places, avec ballon; transformable voiture pour location, bas prix. 34309
Agence Ford, Genève.
Téléphone 40.595.

Tissus - Draperies - Nouveautés

C. CARMELLO ROMONT

vient de recevoir l'assortiment complet de tous les articles d'automne et hiver :
ULSTERS, RAGLANS, COMPLETS MODERNES pour messieurs, jeunes gens et enfants.
Couvertures en toutes dimensions — Laine à tricoter. — Bonneterie en tous genres.
Echange de laine de mouton au plus haut prix du jour. 14646 F

1884

Les militaires de cette classe sont cordialement invités à l'assemblée, dimanche 27 septembre, à 10 heures du matin, au Café des Marchaux, Fribourg. 76-150 F

Enfin,

samedi et dimanche les petits pâtés froids au lièvre, à 40 cts. et toujours ceux au veau à 50 cts.
Vacherins aux marrons et crème. 8-20 F
Confiserie de Saint-Nicolas, Ch. Leingruber-Sommer, r. des Epouses. Tél. 4.56. Grands pâtés sur commande. Expéditions.

Belles mûres

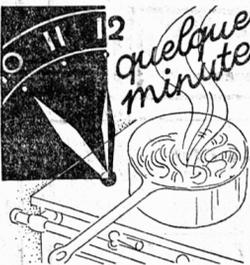
fraîches, 5 kg., Fr. 3.—; 10 kg., Fr. 6.—.
Eug. GENAZZI, nég., Molene (Tessin). 1214/10

Exposition de champignons

organisée par la Société fribourgeoise de mycologie
Samedi, dim. et lundi, 26, 27 et 28 sept. 1931 à l'HOTEL DE LA TÊTE NOIRE, FRIBOURG
Entrée libre
Samedi, dès 11 h., dégustation.

Pensionnat ST-VINCENT, TAVEL, Fribourg

ECOLE ALLEMANDE pour jeunes filles de langue française
Branches commerciales : Sténographie, dactylographie, comptabilité. — Anglais. — Musique.
ÉCOLE MÉNAGÈRE
Prix modérés. — Demander prospectus. 13833



L'aliment populaire

vite apprêté, qui facilite les ménagères et les mères de famille, et nourrit au mieux grands et petits, ce sont des lasagnes, des nouilles, des macaronis, des spaghettis, et toutes les pâtes cuites à point.

PÂTES SUISSES: aliment complet appétissant et bon marché!

Mon Chiffelle
26 avenue des Alpes
Tel. 11.67

Linoléum

On demande, pr Noël, une bonne

Servante de campagne

Gages 50 fr. par mois. Vie de famille.
S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P. 14670 F.

Chevrolet

4 cyl. charge 1800 kg.
S'adresser : Garage du Mail, Genève, tél. 40.595.

Casquettes

COLLÈGE SAINT-MICHEL
TECHNICUM
ÉCOLE SECONDAIRE
ÉCOLE DES PILLETTES

Qualité la meilleure - Prix les plus bas

**CHAPALEY-
BRUGGER**

20, rue de Lausanne

Pour la rentrée des classes



Richelieu Nos 27/29 30/35
en box noir 7.90 8.90
en box brun 9.80 11.80
en vernis 8.90 9.80
crêpe brun 12.80 14.80



Souliers brides
noir 8.90 9.80
brun 8.90 9.80
verniss 8.90 9.80



BOTTINES
croûtes 9.80 10.80
box 10.80 11.80
sport 12.80 13.80



Pant. de gym.

peau noire 2.75 2.25 1.95
toile blanche 2.50 2.25 1.95
sem. caoutchouc 3.50 2.90 2.50



Socques

Cuir ciré box
22/25 3.75 55.90
26/30 4.50 7.80
31/36 5.50 8.80
37/43 6.50 10.80

KURTH, Fribourg

Uniformes de Collégiens

de toutes qualités
MANTEAUX, PÈLERINES, imperméables
Prix très modérés



Maison

Vve Ant. COMTE

FRIBOURG



Grand CHOIX
d'articles
pour
écoliers
W. Ludin

Articles de voyage et maroquinerie 195-2

près de la Cathédrale, Fribourg

Bonnes marchandises

Prix bas

Tous les manuels en usage et les articles de papeterie à la

Librairie de l'Université

— 16, RUE DE ROMONT —

Plumes - réservoir

A l'occasion de la rentrée des classes, et pour octobre seulement, nous vendons, à titre de réclame, notre excellent porte-plume Safety N° 1, marque Non Plus Ultra, marqué 10.— pour sept francs seulement. Profitez de l'occasion!

Réparations de porte-plumes réservoir tous systèmes.

Collège St-Michel

„ La Souplex ”

Nouvelle casquette extra-souple,
légère, solide

CASQUETTES TECHNICUM
ÉCOLE SECONDAIRE
ÉCOLE DES PILLETTES

LA MEILLEURE QUALITÉ
LES PLUS BAS PRIX

Rue de Lausanne **GALLEY**
Av. de la Gare Aux Éléphants

Offre très avantageuse en Complets collégiens

à Fr. 48.- 60.- 70.- 74. 80.- etc.
COSTUMES

PARDESSUS
PÈLERINES

pour
JEUNES GENS ET GARÇONS

Marchandise de qualité Prix très avantageux

MAISON SPÉCIALE DE CONFECTIONS SOIGNÉES

pour
Messieurs - Jeunes gens et Garçons

A LA PERFECTION

Jacques GUGGENHEIM - SCHNEIDER

10 Avenue de la Gare 10 — FRIBOURG en face de l'hôtel Terminus

Timbres d'escompte 5 % du Service d'escompte fribourgeois



Complets Collégiens

Broderie & boutons compris

65.- 79.- 95.- 115.-

Pardessus fantaisie croisé et ceinture

40.- 50.- 55.- 60.- et jusqu'à 120.-

Assortiment complet en pardessus
et complets pour hommes

Pierre Clément

succ. de Clément frères

18, rue de Lausanne, Fribourg

Vos enfants

doivent être bien chaussés pour aller en classe.
Voici quelques extraits de nos prix.
Notre choix est immense.
Notre qualité est reconnue.
Notre service est compétent.

RICHELIEU, BOX NOIR

N° 27-29 N° 30-35
Fr. 10.80 Fr. 12.80



SOULIERS A BRIDES rind box noir

N° 27-29 N° 30-35
Fr. 10.80 Fr. 12.80



Bott. de sport noires

30-35, dep. 15.30

Bott. de sport coul. dep. 17.80

Bott. Derby, rind box, 13.80, 12.80

Bott. lacets, rind box,
14.80, 12.80



SNOW-BOOTS

à Fr. 4.90 et 4.50

SOCQUES

Nos 30-35 27-29
cuir grainé, feutre 1er choix 5.70 4.70
cuir ciré, molleton 1er choix 6.90 5.70

CHAUSSURES

DOSSENBACH

Aux Arcades, Fribourg — Morat

RENTRÉE DES CLASSES

Cahiers - Carnets - Ardoises

Fournitures pour le dessin

Plumes-réservoirs des meilleures marques

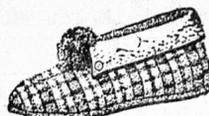
5 % d'escompte

LIBRAIRIE - PAPETERIE

Josué LABASTROU

Rue de Lausanne — Fribourg

Pour le trousseau de vos enfants partant au Pensionnat



Souliers

Pantoufles

Chaussons

Caoutchoucs

PRIX LES PLUS AVANTAGEUX

Immense choix chez

F. VONLANTHEN

Magasin de Chaussures
Pont Muré FRIBOURG

A La Belle Jardinière

J. WEILLER-PARIS

Place de la gare Fribourg



Pour JEUNES GENS ET ENFANTS

COSTUMES DE COLLÈGE

à partir de Fr. 55.—



Assortiment des plus variés en

Costumes, Raglans et Ulsters
d'hiver

Sports et chasse

Vêtements sur mesure, avec essayage

sans augmentation de prix

TIMBRES ESCOMPTE 5 %